Edition quotidienne — Québec, Samedi, 20 Août 1892 — 13e année, No.

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an..... $ 3 00
Huit mois..... 2 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance..... 0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)..... $ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaines..... 0 06
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès 0 25

Toutes lettres, etc., devront être adressées à Ernest Pacaud, *L'Electeur*, 111 et 113, Côte Lamontagne, Québec.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX: 111, Côte Lamontagne. Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

QUÉBEC, 20 AOUT 1892

EDITION DU MIDI

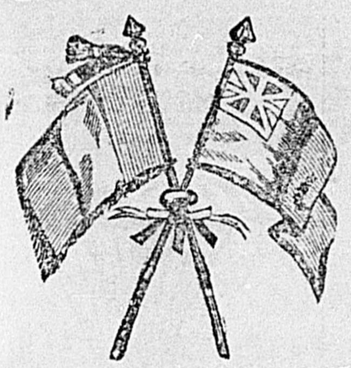

LES NOCES D'OR

DE

Son Eminence le Cardinal Taschereau

C'est lundi que nous allons célébrer les noces d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Notre société Saint-Jean-Baptiste a eu la pensée délicate de faire coïncider la célébration de notre fête nationale avec ce jour si glorieux pour l'Eglise du Canada. En faisant passer devant nos yeux cette procession glorieuse de héros, de martyrs et de prélats qui ont illustré notre histoire elle a voulu nous montrer la dernière dans ce défilé lumineux, la grande personnalité du Cardinal Taschereau. C'est le plus beau témoignage qui pouvait être rendu à ce noble prince de l'Eglise. Notre société nationale le fait ainsi entrer vivant dans l'histoire : elle le consacre pour la postérité.

Oui, il y a cinquante ans, ce vieillard dont la chevelure blanche est comme une auréole de vertus, ce vieillard dont la main défaillante est pourtant toujours levée pour bénir et pour absoudre, s'approchait de l'autel, plein de jeunesse, plein d'avenir, et l'huile sainte en coulant sur son front en faisait un prêtre du Seigneur.

O Eminence ! A cette époque déjà bien lointaine, vous étiez entouré de vos amis, de votre famille, l'une des plus illustres parmi les familles canadiennes. Des nombreuses prières s'élevèrent vers le ciel, comme autant de blanches colombes, douces messagères envoyées auprès de l'Eternel pour lui demander de répandre sur vous la plénitude de ses bénédictions. Les vœux s'échappaient de tous les cœurs, les souhaits s'envolaient de toutes les lèvres pour solliciter pour vous le bonheur et la prospérité. Or, la preuve que ces vœux étaient ardents, que ces souhaits étaient sincères, nous l'avons maintenant puisqu'ils se sont réalisés au delà de toute espérance. En effet, après avoir été tour à tour prêtre, évêque, archevêque, le ciel a voulu vous conférer le plus grand honneur que le Pape puisse accorder, en vous revêtant de la pourpre romaine. Et plus tard, notre histoire toujours fière d'inscrire dans ses pages immortelles les noms les plus glorieux des enfants du Canada, redira aux âges futurs que si Laval fut notre premier prélat, vous un autre grand évêque dans cette longue chaîne de pontifes qui ont illustré le Trône épiscopal de Québec, vous avez été le premier Cardinal !

Si l'Eglise du Canada dont vous êtes, Eminence, l'un des plus beaux ornements est fière de vous, soyez sûr que vos compatriotes en sont également orgueilleux. Voyez, autour de vous, tous ces évêques, tous ces prêtres et cette vaste multitude de catholiques, de canadiens français accourus de toutes parts pour honorer votre vieillesse, rendre hommage à vos vertus et vous renouveler les souhaits que l'on vous faisait il y a cinquante ans ! Hélas ! mieux que personne, vous connaissez que toutes les choses humaines sont périssables et que malgré les vœux ardents de ce troupeau que votre houlette a toujours dirigé dans les droits chemins, votre existence approche de son terme. Puissent tous ces vœux être exhaussés ! Que les jours que le ciel vous a comptés s'écoulent dans la paix, dans le bonheur, jusqu'au moment où appelé vers Dieu dont vous avez été le ministre modèle, vous y receviez une apothéose digne de celle que l'on vous fera bientôt dans votre chère ville de Québec ne sera qu'une pâle image ! La Basilique qui vous a connu depuis le jour où l'onction sainte faisait de vous un prêtre, jusqu'à celui où le Pape plaçait sur votre tête le chapeau de Cardinal va revêtir ses plus beaux habits de fête et ses cloches par leurs joyeuses volées vont jeter à tous les échos la nouvelle de l'heureux événement.

Comme journaliste, comme interprète du sentiment d'une grande partie de l'opinion publique dans ce district nous disons : Paix, bonheur, longues années encore à Son Eminence le cardinal Taschereau !

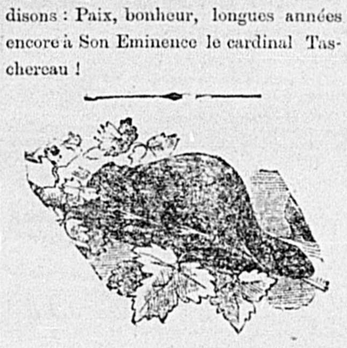

Bienvenue à vous tous, compatriotes !

En voyant venir en cette antique cité de Champlain, tous les représentants de nos frères canadiens-français des Etats-Unis, notre première pensée n'est pas seulement une pensée de bienvenue pour ces visiteurs qui nous reviennent, hélas ! pour un temps trop court. Nous puiserons aussi en leur présence un légitime sentiment de satisfaction et de fierté nationale, car ils sont la preuve vivante de la persistance de l'idée de la patrie commune.

Oui, sans doute, ils sont les bienvenus parmi nous, ces visiteurs, ils viennent célébrer notre fête nationale qui est aussi la leur. Leur empressement nous témoigne qu'ils sont toujours fidèles à leur origine et que pour s'être répandus à travers les vastes espaces de l'Amérique du Nord, ils n'en continuent pas moins à revendiquer les traditions de leur race. Ils ont quitté le territoire canadien ; mais en même temps qu'ils portaient ailleurs leurs foyers, il semble que l'âme de la patrie se soit élargie. L'unité de notre race est toujours vivante, mais elle rayonne grâce à eux d'un bout du continent à l'autre, partout où il y a une demeure canadienne-française.

Nous pourrions leur dire, mais à quoi sert-il de rappeler en ce jour de fête des regrets impuissants ? que nous avions rêvé pour eux et pour nous d'autres destinées. Nous avons déploré cette émigration canadienne qui nous enlève chaque année une partie de nos forces. Autrefois nous aimions à supputer combien de temps il nous faudrait, grâce à la prodigieuse et persistante fécondité de notre race, pour devenir infailliblement, dans le Canada, la race prépondérante. Cette féconde n'a pas diminuée ; les états comparés des naissances et des décès nous disent même qu'elle a augmenté pendant les vingt dernières années. Mais il nous a fallu compter avec l'émigration ; et pendant que le peuple canadien-français ne cesse point de se multiplier, il nous a fallu constater dans la province de Québec une diminution sensible de l'accroissement de la population. Comment n'en aurions-nous pas éprouvé au premier abord une déconvenue et de vifs regrets ? Et cependant à quoi servirait-il de nous élever, de nous irriter contre des événements plus forts que nous ? A quoi servirait-il de récriminer ? Ce serait provoquer des animosités politiques qu'il vaut mieux taire en un jour comme celui-ci.

Mieux vaut accepter la destinée qui suit impassiblement son cours. On ne refait pas du reste l'esprit d'une race, et c'est l'esprit d'aventure, le goût des expéditions lointaines qui a toujours été un des traits les plus saillants de notre caractère national. A l'exemple de la vieille France dont le génie ne s'est jamais enfermé dans les limites d'une frontière et dont les grandes actions ont été accomplies non pour un seul pays mais pour l'humanité, nos canadiens-français, missionnaires, soldats, colons ont toujours aimé avant tout les larges espaces et les explorations hardies. C'est par eux que ce continent d'Amérique a été parcouru en tout sens alors qu'il n'était qu'une immense solitude. A l'âge héroïque de notre histoire, pendant que notre colonie se fonde sur les bords du Saint-Laurent, Joliet explore le Mississipi ; LeMoyne d'Iberville est à la Louisiane, LaSalle est au Texas, Juchereau de Saint-Denis, pénètre jusqu'à Mexico, de la Verandrye traverse les montagnes Rocheuses.

Partout où il y a eu dans l'Amérique du Nord un coin à explorer, nos ancêtres y ont été les premiers et y ont laissé des traces glorieuses de leur passage. C'est encore au même esprit qu'obéissent, peut-être sans s'en rendre compte, ceux qui, dans notre siècle positif, se sentent à l'étroit dans leur foyer, et cèdent à l'attrait de l'inconnu et des horizons lointains. Qui sait s'il n'y a pas dans l'âme de chacun de nos colons qui nous ont quittés quelque souvenir héréditaire, quelque rêve tenace des ancêtres qui allaient droit devant eux en perçant les forêts et qui découvraient un monde ?

Après tout, si le but immédiat de nos efforts a été dérangé par cette émigration aux Etats-Unis, que nous n'avions pas fait entrer dans nos calculs, qui sait si en fin de compte nous aurons perdu au change ? Ce qui nous fait défaut comme masse compacte et unie sur un sol restreint, nous le retrouvons en étendue. Si la diffusion de notre race à travers l'Amérique du Nord entrait dans les desseins secrets de la Providence, ne nous en plaignons pas trop vite. Grâce à l'émigration que nous avons tant déplorée, nous ne sommes plus un petit peuple isolé, jeté sur un coin de la terre américaine et entouré de toute part par de puissants voisins. La race canadienne-française fait bonne et noble figure aux Etats-Unis. Non-seulement elle a su s'y faire respecter et apprécier, mais déjà elle représente au sein de la grande république notre voisine un élément d'influence qui s'accroîtra et avec lequel les partis politiques sont obligés de compter. A chaque élection nous relevons avec orgueil les noms de nos compatriotes qui figurent dans les assemblées publiques. Qui sait ce que l'avenir nous réserve ? Quelles que doivent être nos destinées politiques, ce continent est appelé à former, à tout le moins au point de vue social, un grand peuple uni par une communauté d'intérêts et de relations commerciales. Qui sait si quelque jour nous n'aurons pas lieu de nous féliciter en pensant qu'il y a d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord des voix canadiennes-françaises en état de se faire entendre ?

Que nos hôtes soient donc doublement les bienvenus.

Réunis ici avec eux nous représenterons l'âme de la Patrie. Rentrés dans leurs nouveaux foyers, ils ne seront point pour cela dispersés ; car ils continueront à être les agents de l'influence canadienne-française à travers l'Amérique du Nord.

Notre journal

Lundi, 22 août, jour fixé pour la célébration de la fête nationale des Canadiens-français, l'*Electeur* ne paraîtra pas.

Le personnel de notre établissement prendra place, en corps, dans la procession.

L'Administration.

Actualités

On trouvera en dernière édition plusieurs colonnes de détails intéressants sur les fêtes cardinalice et nationale.

Nous signalons au lecteur la poésie que nous communique M. Pamphile Lemay et que nous publions en seconde page.

Par suite d'un malentendu la correspondance de M. Oct. Lemieux n'a pas été publiée hier. On la trouvera en seconde page.

M. John Lovitt, ancien député aux Communes du comté de Yarmouth, est actuellement à Québec. C'est un grand armateur de la Nouvelle-Ecosse qui est ici occupé à voir au chargement de ses bâtiments.

Pendant le petit orage que nous avons eu hier après-midi, un bateau a été jeté à la côte à St-Pierre, I. O., vis-à-vis de la Pointe au Pavillon. Dans le même temps un M. Vézina, de St-Pierre, a eu une vache de tuée raide et un cheval affreusement étourdi par la foudre.

Chaleur suffoquante hier l'après-midi, tempérée sur les 4 h. par un orage abondant.

Des centaines de curieux vont chaque jour constater les progrès de la construction du nouvel hôtel.

L'honorable juge Routhier est à Québec.

Chaque bateau du bas du fleuve nous ramène en grand nombre nos familles québecquoises.

LE CARDINAL TASCHEREAU

Il y a dans chaque pays des familles privilégiées qui semblent destinées à marcher toujours à la tête de la société.

Cette constance des honneurs s'attachant à un nom n'est pas le produit du hasard ; elle s'explique par une véritable mission que la Providence impose à certaines familles, comme à certains individus, et elle se justifie par la perpétuation du talent et de l'honneur.

Telle est la famille de Son Eminence le cardinal Taschereau, l'une des plus anciennes et des plus haut placées de notre pays.

Le chef de cette famille, au Canada, a été Thomas-Jacques Taschereau, originaire de Touraine, qui vint s'établir ici au commencement du dix-huitième siècle, et qui obtint, en 1736, la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière.

En 1728, il avait épousé à Québec, Marie Fleury d'Eschambault, petite-fille de Joliet, découvreur du Mississipi.

Il mourut en 1749, laissant huit enfants, qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Ce dernier eut quatre enfants, dont le plus jeune, Jean-Thomas, épousa Marie Panet, fille de l'honorable M. Jean Antoine Panet, premier président de la Chambre d'Assemblée du Canada.

Jean-Thomas fut nommé juge, et après avoir fait honneur au banc judiciaire pendant plusieurs années, il mourut du choléra en 1832.

Ses deux fils ont ajouté à son nom un éclat dont il n'a pu jouir. L'un est l'honorable Jean-Thomas Taschereau, juge en retraite de la Cour Suprême, et l'autre est le sujet de cette esquisse.

I

Le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau est né à Sainte-Marie de la Beauce, au manoir seigneurial de la famille, le 17 février 1820.

SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

Dès l'âge de huit ans, il entrait au Petit Séminaire de Québec. A seize ans, après les plus brillants succès, il avait terminé son cours classique, et il partait pour l'Europe en compagnie de M. l'abbé Holmes.

C'est à Rome qu'il entra dans l'état ecclésiastique, quand il n'avait encore que dix-sept ans.

On devine quels sentiments un séjour assez prolongé dans la ville des Papes dut inspirer au jeune lévite, et quels liens puissants se formèrent dès lors entre la Sainte Eglise et ce cœur jeune, pur et plein d'aspirations élevées.

L'illustre abbé Dom Guéranger était alors à Rome, et travaillait au rétablissement de l'ordre des Bénédictins en France. Le jeune Taschereau fit sa connaissance, et il voulut entrer dans le nouvel ordre, qui convenait si bien à son goût naturel pour la vie monastique et pour l'étude.

Mais Dieu lui réservait d'autres destinées dans sa patrie. M. l'abbé Holmes lui fit ajourner son pieux dessein et le ramena à sa famille, afin qu'il pût la consulter à ce sujet. Les avis de ses parents et de ses directeurs modifièrent ses projets ; il entra au Séminaire de Québec, mais la vie qu'il y mena fut bien celle d'un bénédictin.

Ses études théologiques n'y furent pas moins brillantes que ses études classiques, et, le 10 septembre 1842, il fut ordonné prêtre.

A dater de cette époque, sa vie a été de plus en plus intimement liée à l'histoire du Séminaire de Québec. Ce fut pour lui la maison paternelle, et nul ne pourrait mieux que lui nous parler de cette famille dont il a été successivement le fils et le père.

Aussi ne sommes-nous pas étonné d'apprendre par son biographe, Mgr Têtu, qu'il a écrit une longue histoire du Séminaire de Québec, encore inédite. Pieux travail, qu'a dû inspirer un double amour, filial et paternel.

Jusqu'à son élévation sur le siège archiépiscopal de Québec, en 1871, il ne s'est jamais éloigné de son cher Séminaire que temporairement et pour des raisons graves : —la première fois, pour aller soigner les émigrés irlandais, malades du typhus, à la Grosse-Isle, où il prit la fièvre et faillit mourir ; la seconde fois, pour aller étudier le droit canonique à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur.

Au Séminaire il a enseigné tour à tour la rhétorique, la philosophie, le dogme, la morale et le droit canonique. Ceux qui ont été ses élèves font l'éloge de sa science, et vantent la méthode et la clarté de son enseignement.

En même temps, il a occupé tous les postes de responsabilité et d'honneur que le Conseil du Séminaire tenait à lui confier.

Il fut un des fondateurs de l'université Laval, et il est resté profondément attaché et dévoué à cette institution. Elle a été pour lui comme l'enfant que son père aime d'autant plus qu'il lui occasionne plus d'inquiétudes et de tourments. Il en a été la personnification la plus en vue depuis plus de trente ans, et il a partagé ses peines et ses joies, ses revers et ses triomphes. Voyages en Europe, correspondance volumineuse, rédaction de mémoires, polémiques, lettres pastorales et mandements, il s est imposé bien des peines et des travaux pour la défendre contre ses ennemis ; et si, finalement, il n'a pas réussi au gré de ses désirs, il peut toujours se rendre le témoignage qu'il n'a rien négligé pour assurer l'avenir de cette œuvre magnifique.

Ce fut pour lui une douloureuse épreuve de quitter son cher Séminaire pour aller résider à l'archevêché.

Les honneurs de l'épiscopat n'étaient pas une compensation, et nous croyons à son entière sincérité quand il disait dans son premier mandement : — " Dieu nous est témoin que nous n'avons ni recherché, ni désiré cette charge redoutable dont nous comprenons, aujourd'hui plus que jamais, les dangers et la responsabilité ".

Quand il dut faire ses adieux à cette maison qui l'avait abrité pendant tant d'années, son cœur se brisa, et les paroles qui tombèrent alors de ses lèvres furent des plus touchantes :

" Il m'était toujours si doux et si agréable, dit-il, de voir réunie cette nombreuse famille du Séminaire de Québec, de l'université Laval, du collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme recteur ! Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que véritablement nous ne faisions tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude à remplir les desseins de la Providence.

" Hélas ! messieurs, faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout à coup !

" Il y aura bientôt quarante-trois ans, un tout petit écolier de huit ans et demi endossait pour la première fois le *capot*, et se rendait, livres et cahiers sous le bras, au Séminaire de Québec pour y commencer ses études classiques. Neuf années plus tard, après une année de voyage en Europe, il entrait au Grand Séminaire, commençait ses études théologiques, et au bout de cinq ans, il montait pour la première fois au saint autel. Voilà toute l'histoire de ma jeunesse.

" Les vénérables directeurs du Séminaire qui voulurent bien alors agréer mes services dorment tous, excepté un seul, du sommeil éternel, et reçoivent la récompense de leur dévouement au Séminaire. Dieu seul connaît ce qu'ils m'ont accordé de charité, et quelle fut ma douleur en les voyant disparaître peu à peu de la scène de ce monde.

" Ma vie sacerdotale de vingt-neuf ans, aussi heureuse qu'elle peut l'être dans cette vallée de larmes, s'est donc écoulée tout entière à l'abri de ces murs vénérables que Monseigneur de Laval a élevés il y a deux siècles.

" Comme vous le voyez, messieurs sur le demi-siècle qui a blanchi mes cheveux, le Séminaire a eu plus de part que la maison paternelle.

" Hélas ! encore une fois il faut quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple par leur docilité le peu de bien que j'ai essayé de leur faire. J'avais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam, dont les projets les plus légitimes aboutissent trop souvent à la déception !

" A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui. . . . "

Il est difficile de relire cette page sans être ému ; mais sa parole se fit plus touchante encore et plus délicieusement tendre, lorsque les élèves du Petit Séminaire vinrent le féliciter sur son élévation au trône archiépiscopal :

" J'avais naguère, leur répondit-il, un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués. Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher, j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

" Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout d'un coup : " Votre jardin s'est agrandi : il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province !"

" Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* Mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. C'est là que la divine Providence me plaça jadis, humble plante pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens puisqu'il le faut à devenir un grand arbre, qui ombrage toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits . . " . . . . . .

Je crois avoir quelque notion des divers genres d'éloquence sacrée, et je ne connais rien de plus suave, de plus ému, de plus gracieux comme forme, de plus pathétique comme sentiment, de plus touchant comme tableau, que cet admirable petit discours. Saint François d'Assise, le poète de la nature, et Saint-François de Sales, le poétique orateur du sentiment, n'ont rien écrit de plus naïf et de plus charmant.

L'épiscopat ne devait pas être la dernière étape de notre éminentissime compatriote dans la voie des honneurs.

Après quinze années de labeurs et de peines, de travaux et de luttes, de courses apostoliques et de voyages entrepris pour la cause de l'éducation et pour le plus grand bien de l'Eglise canadienne, il fut jugé digne des plus hautes distinctions, et le Saint-Père voulut le revêtir de la pourpre cardinalice.

Ce fut une grande joie pour tous les Canadiens, et la presse, anglaise et française, protestante et catholique, fut unanime à féliciter chaleureusement le nouveau dignitaire, et à remercier le Souverain-Pontife de lui avoir conféré cet honneur.

Québec fut alors témoin des fêtes les plus grandioses qu'il ait jamais vues. L'imposition des insignes de la nouvelle dignité et la collation de la barrette cardinalice donnèrent lieu aux plus imposantes solennités et à des réjouissances extraordinaires.

Toutes les parties du pays et toutes les classes de la société voulurent prendre part à ces fêtes et s'y firent représenter. Les rues étaient décorées et pavoisées, la ville fut illuminée, les cérémonies religieuses furent admirables, et la procession à travers la vieille cité de Champlain se fit avec un incomparable déploiement de magnificences.

La musique, la poésie, l'éloquence célébrèrent à l'envie l'éclat de ces grands jours et la gloire de celui qui avait su mériter tant d'honneur.

Il a fallu tout un volume de trois cents pages pour contenir le récit des splendides manifestations qui se déroulèrent alors sous nos yeux et dont Québec ne perdra jamais le souvenir.

Les fêtes se terminèrent par un grand banquet, pendant lequel le nouveau prince de l'Eglise fit un discours remarquable d'originalité.

Il représenta Saint Jean-Baptiste apparaissant à Mgr de Laval dans un songe et lui prophétisant l'avenir de ce pays où il allait débarquer. Nous détachons quelques phrases de ce récit :

" Regarde, dit le patron du Canada à Mgr de Laval, regarde ces rochers couronnés par une citadelle imprenable ; vois ce que sera dans deux siècles cette cité ou doivent reposer tes cendres ; contemple ces nombreux asiles de la piété et de la science. Vois-tu ces immenses constructions ? Ce sont ton Séminaire et l'Université, qui se glorifieront de porter ton nom. Ecoute les accents de la joie universelle, qui, dans deux siècles, retentiront dans tout le Canada, parce que ton quinzième successeur aura été revêtu de la pourpre ; prends part avec moi à cette réjouissance.

" Vois-tu assis autour de lui, dans un banquet, les représentants de l'autorité civile, de nombreux prélats, une armée de ministres du Seigneur, des convives de toutes nationalités et de toutes croyances, levant les yeux et les mains au ciel pour le remercier d'un honneur qui rejaillit sur tout le Canada ?

" Le Canada, si petit aujourd'hui et qui compte à peine quelques centaines de Français, le Canada s'étendra alors d'un océan à l'autre, et ces océans seront reliés par un chemin de fer, sur lequel rouleront des palais emportés par le feu et l'eau. Sans être une nation indépendante, il en aura tous les privilèges, et l'immortel Pontif qui occupera alors le siège de Pierre fera tomber sur cette nation un rayons de lumière céleste, et la reconnaîtra comme telle, en appetant un de ses enfants à partager avec lui la sollicitude de toutes les Eglises.

" En ce temps-là l'Empire Britannique, sur lequel le soleil ne se couchera pas, sera gouverné par une Souveraine dont les vertus feront l'admiration et l'édification de ses innombrables sujets, en même temps que sa justice et sa bonté la leur rendront chère comme une mère à ses enfants.

" *Que Dieu la conserve longtemps* à leur affection !

" A peine Saint-Jean-Baptiste, le plus canadien des Canadiens, a-t-il prononcé ces paroles de loyauté vraiment canadienne, qu'un coup de canon annonce l'entrée au port. Mgr de Laval se réveille tout consolé et émerveillé de cette vision, et se prépare à prendre possession de cette terre qui est devenue sa patrie.

" J'ai fini mon histoire.

" A vous de la juger.

" A moi de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous l'avez écoutée."

Quelques mois après les fêtes cardinalices, notre archevêque partait pour Rome, où il reçut des mains de Sa Sainteté le dernier insigne de sa haute dignité,—le chapeau de cardinal. C'était son huitième voyage à la Ville Eternelle.

Depuis lors, le cardinal Taschereau mène la vie calme, laborieuse et sainte qui convient à un évêque. Malgré ses soixante-onze ans révolus, il ne croit pas encore que l'heure du repos ait sonné pour lui, et il travaille toujours, comme on fait au milieu de la vie.

Toutes ses journées sont parfaitement réglées, et il partage ses heures entre les exercices de piété, l'étude et les travaux que lui impose l'administration de son diocèse.

Maintenant que nous connaissons un peu sa vie, étudions de plus près l'homme et ses œuvres.

II

On a dit autrefois que le monde appartient aux silencieux.

Cette parole semble étange dans notre siècle de parlementarisme et de presse, où l'empire paraît appartenir aux plus bavards ; et cependant, elle renferme encore aujourd'hui un grand fond de vérité, et, si vous y regardez de près, vous verrez que les plus influents dans le monde ne sont pas ceux qui parlent le plus.

Le cardinal Taschereau est un silencieux, et l'on cite de lui des silences étonnants. Un de ces grands-vicaires m'a raconté qu'il était, un jour, monté avec lui dans sa voiture de Saint-Michel de Bellechasse à Lévis, sans dire un seul mot. " C'était une expérience que je voulais faire, me disait-il, et je ne voulus pas rompre le silence moi-même. Il se prolongea jusqu'à Lévis. "

Sans doute, il a pris pour modèle cet évêque dont St-Ignace, martyr, faisait l'éloge en disant : " *Quanto taciturniorem videritis episcopum, tanto magis eum reveremini.—Plus un évêque est silencieux, plus vous devez le respecter.*"

Ce goût prononcé pour le silence accroit sans doute l'apparence austère du prélat, et fait croire à beaucoup de gens qu'il n'est guère sociable. Mais ceux qui ont vécu dans son intimité assurent que la société des autres hommes ne lui déplait pas, pourvu qu'elle ne le détourne pas de ses études et de ses travaux. Il la recherche même quand l'heure de sa récréation est sonnée.

Sous sa rigidité extérieure se cache une grande bonhomie. Dans l'occasion, il est même gai, et les plaisanteries faites à propos le font rire de bon cœur. Mais c'est une gaieté d'enfant, et le caractère de son langage quand il veut rire, est proprement la naïveté.

Il partage cette qualité avec Saint François de Sales, et je n'ai pas besoin de dire en quoi ce genre de naïveté diffère de celle de Lafontaine : l'enfant n'oublie jamais qu'il est prêtre, et, s'il rit souvent, il ne ricane jamais.

Un des traits les plus accentués de son caractère est la franchise. Il voudrait déguiser sa pensée, qu'il ne le pourrait pas. Quand il juge qu'il est mieux de ne pas dire ce qu'il pense, il se tait, ce qui est pour lui la chose la plus aisée du monde.

A son amour du silence correspond un goût naturel de la paix. Etrange destinée des hommes : il a la guerre en horreur, et peu d'évêques ont eu plus de combats à soutenir.

Par suite de circonstances qui n'ont pas dépendu de sa volonté, son épiscopat a été troublé par une série de difficultés tantôt purement ecclésiastiques, tantôt politico-religieuses, et il a rempli son devoir en luttant pour le triomphe de ce qu'il croyait être la vérité.

Les armes de sa famille sont pourtant celles des militants ; mais la devise qu'il y a ajoutée lorsqu'il est devenu cardinal a défini clairement pourquoi et comment il entendait combattre :

" *In fide, spe et caritate certandum.*— C'est dans la foi, l'espérance et la charité qu'il faut combattre," tel est son motto.

Son blason est : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux épées formant une croix, aux 2 et 3 de gueules à roses épanouies.

Le temps n'est pas encore venu de juger les débats auxquels il a dû prendre part, et de mettre en pleine lumière les questions débattues. Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que Rome lui donna le plus souvent raison.

Mais il est certain que, même au milieu des luttes, il a toujours soupiré après la paix religieuse et toujours travaillé à la rétablir. Il adopta toujours volontiers cette règle tracée par Saint-Augustin : " *Pro pace Christi episcopi debent esse aut debent non esse,*—Les évêques doivent être pour la paix chrétienne, ou ils ne doivent pas d'être ; " et il a dû se répéter souvent cette autre parole du même évêque : " Notre épiscopat doit tendre sans cesse à procurer au peuple chrétien une paix chrétienne."

Mais la paix chrétienne n'est pas la paix à tout prix. Il est des choses qu'il n'est pas permis de sacrifier, même pour avoir la paix, et dont la défense rend la guerre inévitable. Voilà pourquoi ce pacifique a soutenu beaucoup de luttes.

Ses critiques lui ont pourtant reproché de ne pas assez combattre et de sacrifier trop à son amour de la paix. Il fut un temps où il me semblait à moi-même qu'il poussait à l'excès l'horreur des polémiques, et que ce silencieux ne savait pas se taire à propos.

Mais les années ont calmé chez moi cette ardeur de la lutte qui animait ma jeunesse, et, plus j'avance dans la vie, plus je comprends combien il est difficile de discerner justement quel est le moment de parler et quel est celui de se taire.

Il fut un temps où la tolérance me semblait une faiblesse ; mais l'expérience acquise m'a convaincu qu'elle est une force pourvu qu'elle soit proprement appliquée et mesurée. C'est une témérité condamnable de sacrifier le bien en luttant pour obtenir le très bien.

La tolérance et la modération me semblent tout particulièrement des vertus épiscopales. " *Episcopus debet esse mansuetus*, disait Saint-Jean-Chrysostome, *ut magis indulgendo quam vindicando regat Ecclesiam, ut magis ametur quam timeatur.— Un évêque doit être plein de mansuétude, pour régir par le pardon plutôt que par le châtiment, pour être aimé plutôt que craint.*"

Cependant, tout pacifique qu'il est, Monseigneur Taschereau s'est soutenu plusieurs polémiques, quelques-unes même dans la presse. Et maintenant que le calme s'est fait sur le sujet de ces polémiques, nous serions curieux de savoir si ceux mêmes qui lui reprochent d'aimer trop la paix ne lui reprocheraient pas de l'avoir troublée.

Quoi qu'il en soit, le cardinal Taschereau a connu tous les mécontements que soulèvent toujours les débats irritants, et il a fait la cruelle expérience de cette parole de saint Jean-Chrysostôme : " L'évêque est exposé aux langues de tous." Il a été ardemment critiqué, accusé, calomnié. A une certaine époque, qui n'est pas encore bien éloignée, ses adversaires ont même répandu le bruit qu'il appartenait à la franc-maçonnerie, et je me souviens d'avoir rencontré à Rome, en 1884, un journaliste catholique qui en paraissait convaincu.

Grâce à Dieu, personne n'est tenté aujourd'hui d'ajouter foi à cette sotte calomnie.

Il est permis à ses adversaires de croire que, dans certaines circonstances difficiles, notre éminent prélat a pu se tromper. *Humanum est errare* ; et je suis moi-même de ceux qui ont cru que certaines luttes auraient pu être conduites autrement. Peut-être aussi aurait-il pu, avec plus de souplesse et d'attraction sympathique dans les rapports sociaux, aplanir certaines difficultés et prévenir des débats regrettables. Mais on ne saurait avoir toutes les qualités, et le tempérament n'est pas toujours un instrument docile de la volonté.

Dans tous les cas nous sommes convaincu qu'il a toujours cru agir pour le plus grand bien de son Eglise, et que, dans tous ses combats, il n'a jamais connu d'autre mot d'ordre que celui-ci : " *Pro Deo et Patriâ.* "

Ce mot d'ordre, il l'a un jour développé en citant les paroles du célèbre docteur Brownson, qui a dit : " *Pro Patriæ quæ pro Deo et pro Deo quæ pro patriâ.* "

Toute sa carrière épiscopale a été le commentaire de ces belles paroles.

On ne saurait nier au cardinal Taschereau les plus remarquables qualités de l'esprit et du cœur. Son jugement est droit et apprécie toutes choses avec calme et modération. De persévérantes études ont développé ses éminentes facultés et lui ont donné la science. Convaincu que l'évêque doit être la lumière de son Eglise, il a toujours aimé les livres, et l'étude absorbe encore une large part de son temps.

A sa droiture d'intelligence vient s'ajouter un esprit de justice bien équilibré.

Il sait allier la charité au zèle apostolique, et, quand il se décide à censurer, il le fait avec mesure et modération. En même temps, toutes les œuvres utiles et qui peuvent servir la religion et la patrie peuvent compter sur son concours. Quand sa présence est requise pour rehausser l'éclat d'une démonstration soit religieuse, soit patriotique, il se met toujours à la disposition des organisateurs, et il se prodigue avec un dévouement et une activité qui étonnent dans un homme de son âge.

Il n'est pas un orateur ; mais il parle avec simplicité et correction, et jamais pour rien dire.

Il écrit avec une rare pureté, sans recherche, sans viser à l'effet, mais avec goût et avec une connaissance parfaite de sa langue. Plusieurs de ses mandements et de ses lettres pastorales sont extrêmement remarquables. Le style en est clair, précis, correct, propre à ce genre de littérature, et révèle, en même temps, le docteur nourri des Saintes Ecritures.

Mais ce qui fait la force des hommes d'Eglise, c'est la vertu ; et si les hommes d'Etat voulaient bien essayer d'acquérir cette force-là, ils se convaincraient bientôt qu'elle pourrait suppléer à l'intrigue et même à l'argent.

On ne se fait pas dans le monde une idée exacte de ce pouvoir souverain que la vertu exerce. Mais le saint roi David, qui avait une grande expérience de la vie et une profonde connaissance des choses divines et humaines, paraît avoir mesuré toute la puissance de la vertu ; et il a chanté cette puissance dans un psaume admirable :

" *Quis ascendet in montem Domini ?*— Qui gravira la montagne du Seigneur ? " se demande-t-il. Et il répond : " *Innocent manibus et mundo corde.*—Celui dont les mains sont innocentes et dont le cœur est pur. " Et plus loin, le saint prophète ajoute : " Telle est la génération de ceux qui cherchent le Seigneur Dieu. . . .

" Elevez vos portes, ô Princes ; et vous, élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera : *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit Rex gloriæ.* "

Mais les portes éternelles ne s'ouvrent pas sans que les titres de ce Roi de gloire soient proclamés ; et c'est la voix des célestes phalanges, sans doute qui interroge :

" *Quis est iste Rex gloriæ ?*—Quel est ce Roi de gloire ? "

Et d'autres répondent : " *Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.*—C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans la bataille ".—" Elevez vos portes, ô princes ; élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. "

Mais les portes éternelles ne s'ouvrent pas encore, et la voix interrogatrice reprend :

" *Quis est iste Rex gloriæ ?*—Quel est ce Roi de gloire ? " La voix semble dire qu'il ne suffit pas d'être le Seigneur fort et puissant, et qu'il lui faut un autre titre pour que les portes éternelles s'élèvent devant lui.

Alors la voix mystérieuse répond :

" Le Roi de gloire, c'est le Seigneur même des vertus,—*Dominus virtutum, ipse est Rex gloriæ.*"

La vertu ! Voilà donc le vrai titre de gloire, le titre qui commande l'admiration et auquel rien ne résiste, le mot tout puissant devant lequel toutes les portes doivent s'ouvrir !

C'est le titre principal de notre vénéré archevêque ; c'est celui qui lui a apporté la gloire et les honneurs, et qui lui a mérité les plus hautes dignités.

III

Le portrait que nous venons d'esquisser ne serait pas complet, si nous ne consacrions pas encore quelques pages aux œuvres pastorales de notre éminent prélat. Elles forment une collection considérable, et s

la rubrique, aux règles diciplinaires et à l'administration des églises et des fabriques. Mais un grand nombre abordent des questions d'un intérêt beaucoup plus général, et pourraient être lues avec profit par les laïques aussi bien que par les prêtres.

Le zèle du pasteur ne s'exerce pas uniquement dans les œuvres de piété qu'il faut établir, organiser et maintenir, dans les institutions de charité et les maisons d'éducation qu'il convient de fonder et de soutenir. Il ne s'arrête pas seulement aux fêtes à célébrer, aux anniversaires à commémorer, aux bulles et encycliques à promulguer. L'œil vigilant du père et du chef spirituel embrasse tous les intérêts religieux, sociaux et même purement matériels de ses enfants.

Tantôt sa parole leur enseigne la vraie doctrine sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat, et les prémunit contre les erreurs de l'incrédulité et du libéralisme. Tantôt elle s'élève contre l'intempérance, le luxe, l'émigration aux Etats-Unis, la corruption électorale, les luttes acrimonieuses et les dissentions intestines. Elle prêche la conciliation et la paix, l'union des prêtres entre eux et avec leurs évêques.

Un jour, elle dénonce les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie et toutes les organisations occultes qui ruinent la liberté du travail et suscitent la haine entre patrons et ouvriers. Un autre jour, elle enseigne aux électeurs leurs devoirs pendant les élections, définit les droits et le rôle du clergé, expose les besoins du moment, dissipe les obscurités, éclaircit les doutes, et trace même aux députés des règles conformes à l'enseignement de l'Eglise et aux véritables intérêts du peuple.

Quand une loi inique est votée, quand une sentence judiciaire blesse les droits et la liberté de l'Eglise, sa voix s'élève encore et réclame justice. Quand un journal attaque la religion ou méprise ses ministres, quand une compagnie dramatique joue des pièces obscènes, elle se fait entendre de nouveau pour condamner et proscrire.

En même temps, un patriotisme éclairé inspire et stimule son zèle apostolique ; et il ne donne pas seulement ses soins à la propagation de la foi, mais il encourage, recommande et favorise par tous les moyens à sa disposition la colonisation de son pays et l'expansion de sa race.

J'ai été particulièrement heureux, en feuilletant le cinquième volume de la collection des *Mandements des Evêques de Québec*, d'y trouver une circulaire privée au clergé relative à la colonisation de la province de Manitoba.

Quand j'ai visité cette province, en septembre 1889, j'ai regretté profondément que nos compatriotes, au lieu d'émigrer aux Etats-Unis, ne se fussent pas dirigés vers l'Ouest canadien et ne se fussent pas emparés de ces magnifiques et fertiles contrées. Cela me semblait un malheur au point de vue national, et je me demandais si nos évêques avaient jamais fait quelque tentative d'établir ce courant d'émigration vers l'Ouest. J'ignorais ou j'avais oublié cette patriotique circulaire qui remonte à vingt ans (23 octobre 1871), et qui contient un éloquent appel aux Canadiens, signée par tous nos évêques, y compris l'archevêque actuel de Saint-Boniface.

Après avoir déploré en termes émus la tendance de nos compatriotes à déserter le foyer domestique et la terre natale pour aller demander à la prospérité de nos voisins un bien-être qu'il semble pourtant possible de trouver ici, nos évêques prient le clergé de s'efforcer de les retenir dans les différentes provinces de la Confédération, et ils ajoutent :

"Notre jeune pays n'est pas renfermé dans des limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais, d'immenses étendues de terrain s'offrent à notre population dans les limites mêmes de la patrie. L'acquisition du Nord-Ouest, la création de la province de Manitoba offrent un avantage réel à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. Il n'est pas nécessaire de passer la frontière canadienne pour trouver les riches prairies de l'Ouest.

"Par cette émigration d'un genre nouveau, nos compatriotes ne se sépareront pas de nous ; ils resteront Canadiens, soumis à nos institutions religieuses et civiles, dans un milieu où leur foi ne sera pas exposée, où, au contraire, ils aideront à faire luire ce divin flambeau au milieu des vastes déserts de l'Ouest, qui n'ont été découverts par nos pères que dans une pensée toute de foi."

Hélas ! cet appel national, où percent des vues prophétiques, est malheureusement resté sans écho ; et Manitoba qui aurait pu devenir une province française, est aujourd'hui une province d'où le français est proscrit !

Nous croyons que, dans cette lettre collective, c'est notre archevêque qui tenait la plume, et nous l'en félicitons. En même temps, il nous fait plaisir d'y trouver la preuve qu'on a calomnié Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, quand on l'a représenté comme opposé à l'émigration vers l'Ouest. En 1871, il n'y avait encore qu'une espérance lointaine de la construction du chemin de fer du Pacifique, que plusieurs regardaient même comme un rêve impossible, et cependant (on le voit par cette circulaire), Mgr Taché travaillait dès lors à attirer nos compatriotes au Manitoba.

Si l'espace réservé à ce travail n'était pas limité, nous pourrions citer encore bien des pages intéressantes des œuvres pastorales de notre illustre prélat. On y trouverait de précieux enseignements sur diverses questions politiques et sociales, sur le rôle du clergé dans les élections, sur les mariages mixtes et sur l'éducation.

C'est une heureuse idée qu'on a eue de publier cette collection d'œuvres des évêques de Québec. Nos futurs historiens y devront puiser comme dans une source pure ; et, quand Son Eminence entrera dans l'histoire, on pourra détacher de ces volumes de nouveaux fleurons pour former sa couronne.

A. B. ROUTHIER.

Québec, août 1891.

ENCORE UN VIOLENT ORAGE

TUE PAR LA FOUDRE

Dégats considérables

L'orage d'hier après-midi, s'il n'a pas été bien violent ici, a exercé des ravages assez considérables en certains endroits et causé des dommages aux récoltes, à l'avoine et au blé surtout.

La foudre dont le reulement s'est à peine fait entendre à Québec a éclaté avec une force terrible ailleurs.

Un M. Lemieux, boucher, de Saint-David de l'Auberivière, revenait de St-Henri, où il avait acheté des moutons, en voiture avec un nommé Ruel.

Rendu au pied de la côte près de la carrière Piton, il débarque de voiture. A ce moment un formidable coup de tonnerre se fit entendre et Lemieux perdit connaissance. Lorsqu'il revint à lui, un spectacle douloureux s'offrit à sa vue. Son compagnon Ruel gisait inanimé au fond de la voiture et le cheval était écrasé dans la route.

Croyant à un évanouissement, il examina son compagnon qu'il trouva froid. La seule marque que l'élément fulgurant ait laissé sur Ruel est une oreille grillée et un trou dans son chapeau.

La foudre a dû le tuer instantanément ainsi que le cheval et un mouton qui se trouvait dans la voiture.

Le jeune Lemieux en est quitte pour une surdité complète.

Le coroner a été averti.

HOTEL DU LYON D'OR.—E. C. Boulé & Cie, Propriétaire.—Cet établissement a été agrandi et aménagé récemment pour l'accommodation des touristes et du public en général qui y trouveront entre de bonnes chambres, un assortiment de liqueurs françaises et américaines, vins, etc. Les repas se servent à la carte. A toutes heures un table d'hôte sous le contrôle d'un cuisinier français de première classe.
Prix modérés. Téléphone No 131
19 août—2f

Les fêtes nationale et cardinalice

Programme général de la Fête Nationale

DIMANCHE, 21 août.—A 4 heures p. m. Présentation des hommages de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et des sociétés-sœurs du Canada et des Etats-Unis, à Son Eminence le cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

A 8 heures p. m. Sonnerie des cloches de la ville.

A 8.30 heures p. m. Ouverture du feu d'artifice, à bord d'un vaisseau placé devant la ville, par une canonnade ; grand déploiement de pièces pyrotechniques et lanternes chinoises, tableau vivant par l'équipage ; durant les différentes phases du feu, la fanfare de l'Union Musicale jouera nos vieux airs canadiens ; deux ballons seront lancés dans le cours de la soirée ; le feu sera clos par une décharge de canon.

LUNDI, 22 août.—Réunion générale sur la place Saint-Pierre, Saint-Sauveur, à 7 heures a. m. La procession se mettra en marche à 7 h. 30 précises, défilera par les rues Saint-Valier, Saint-Joseph, Saint-Paul, Saint-Pierre, Côte de la Montagne, Buade, Fabrique, Saint-Jean jusqu'à l'église.

A 10 heures a. m. Messe pontificale à l'église St-Jean-Baptiste célébrée par Monseigneur Antoine Racine, évêque de Sherbrooke et ancien curé de cette paroisse. Le sermon sera prononcé par le Rév. Père Hage.

A 3 h. 30 p. m. Les marins Jacques-Cartier et les Zouaves du Sacré-Cœur avec fanfare, bannières, drapeau et insignes, (et ceux qui désireront se joindre à eux,) partiront de la place Jacques-Cartier, Saint-Roch, pour aller déposer une couronne d'immortelles sur le monument Jacques-Cartier-Brebœuf. Des orateurs distingués adresseront la parole.

A 7 h. 30 p. m. Banquet à la salle Jacques-Cartier.

A 8 heures p. m. Grand concert-promenade dans le Pavillon des Patineurs, Grande Allée, donné par la fanfare de l'Union Musicale de Hull, sous la direction de M. H. Brénot, avec le concours des musiques locales, dirigées par M. J. Vézina.

Jubilé sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau

Du titre de Ste-Marie de la Victoire—Archevêque de Québec—Né à Ste-Marie de la Beauce, le 17 février 1820—Ordonné prêtre le 10 septembre 1842—Consacré évêque le 19 mars 1871—Créé cardinal le 7 juin 1886.

Ad multos annos !

PROGRAMME

Mardi, 23 août.—A 9 h. a. m., messe pontificale célébrée par Son Eminence le cardinal Taschereau, dans la Basilique de Notre-Dame de Québec.

A midi, Banquet au Séminaire.

A 4 heures p. m., Hommages des enfants de la ville à Son Eminence, dans la Basilique.

A 7 h. 30 p. m., Concert dans la salle des promotions de l'université Laval.

ORDRE DE LA PROCESSION

PREMIÈRE DIVISION

Le grand maréchal.

Le président de la Société des Pilotes, représentant Jacques-Cartier à bord de la *Grande Hermine*.

Un canot d'écorce, monté par trois petits Hurons.

La compagnie des marins en uniforme blanc avec drapeau fleurdelysé.

La compagnie des Marins en uniforme bleu, avec drapeau français.

DEUXIÈME DIVISION

Les matelots sur deux lignes et les Hurons au centre.

TROISIÈME DIVISION

La Société des Pilotes, avec drapeau et insignes.

QUATRIÈME DIVISION

L'Union Saint-Joseph de Notre-Dame de Beaupert, avec bannière, drapeau, insignes, char allégorique représentant le colonel de Sallaberry et une fanfare.

CINQUIÈME DIVISION

Le Cercle Catholique avec drapeau et insignes.

Les Forestiers Catholiques, cour Saint-Roch, No 110, avec bannière, drapeau et insignes.

SIXIÈME DIVISION

La société des Artisans Canadiens-français de la cité de Québec, avec bannière, drapeau, insignes et fanfare.

SEPTIÈME DIVISION

Le chœur de l'orgue de la congrégation de Saint-Roch, avec bannière et insignes.

Les Congréganistes de Saint-Roch, avec drapeau, bannière et insignes.

Une antique calèche, portant un cultivateur à l'aise avec un de ses fils parvenu à une profession libérale.

HUITIÈME DIVISION

La Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg, avec bannière, drapeau, insignes et fanfare.

L'Union Saint-Joseph de Charlesbourg, avec bannière, drapeau et insignes.

NEUVIÈME DIVISION

L'Union Saint-Joseph de Saint-Roch, avec bannière, drapeau et insignes.

Club d'Iberville, du Château-Richer, avec drapeau et insignes.

Union Iberville, Saint-Roch, avec drapeau et insignes.

DIXIÈME DIVISION

Club de bicyclistes "l'Eclaireur," avec drapeau.

La Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ancienne Lorette, avec bannière, drapeau, insignes, char allégorique représentant l'Agriculture, et fanfare.

L'Union des Tailleurs de Cuir, avec bannière, drapeau et insignes.

L'Union des Tailleurs de Pierre, avec drapeau et insignes.

La Société Bienveillante de St-Roch avec bannière, drapeau et insigne.

L'Association des Peintres, avec drapeau, insignes et char allégorique.

La Société Saint-Jean-Baptiste des élèves externes du Séminaire de Québec, avec bannière, drapeau et insignes.

ONZIÈME DIVISION

Succursale 97 de l'Association Catholique de secours mutuels de Saint-Roch, C. M. B. A.

DOUZIÈME DIVISION

La Société Saint-Jean-Baptiste de Sillery, avec bannière, représentant les Martyrs du Canada, drapeau et insignes.

L'Union des Tanneurs et Corroyeurs, avec drapeau et insignes.

L'Union Saint-Joseph, Saint-Ambroise, avec drapeau et insignes.

L'Union des Mégissiers, Saint-Roch, avec drapeau et insignes.

TREIZIÈME DIVISION

L'Union Commerciale de Saint-Roch, avec bannière, drapeau, insignes et fanfare.

QUATORZIEME DIVISION

Un char portant Champlain.

Haches d'armes.

Le Chapelain et les officiers de la section Saint-Roch.

La Section Saint-Roch de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, avec bannière, drapeau, insignes, un cavalier portant un oriflamme à cheval.

Un bateau à vapeur perfectionné.

QUINZIÈME DIVISION

Les Honorables Juges.

Les Conseillers législatifs.

La Chambre d'Assemblée.

Le Barreau

La Chambre des Notaires.

Les Médecins et chirurgiens.

Les Universitaires.

Les Séminaristes.

L'Institut Canadien.

Les Congréganistes de N.-D. de Québec, avec bannière, drapeau et insignes.

SEIZIÈME DIVISION

Programme de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur

La Garde d'Honneur.

Les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'association des Bouchers, bannières et insignes.

Les anciennes compagnies No, 1, No 2, No 3 des Sapeurs Pompiers sous le commandement des capitaines Piamondon, Goulet et Dion, avec drapeau, insignes et bannières.

L'Union protectrice des monteurs, avec bannières et insignes.

Un char portant le petit St-Jean-Baptiste.

La compagnie des Zouaves du Sacré-Cœur, avec bannières, insignes et fanfare.

Le Commissaire Ordonnateur de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec et ses assistants.

Les ouvriers de bord, section No 5, avec bannières et insignes.

L'Association des Bateliers, avec bannières et insignes.

L'Union des Tailleurs de pierre, avec bannière et insignes.

L'Union St-Joseph de St-Sauveur de Québec.

Les membres de la C. M. B. A. avec insignes.

L'Union des Tanneurs et Corroyeurs, avec bannières et insignes.

La Congrégation des Hommes de St-Sauveur de Québec, avec bannière et insignes.

La Congrégation des Jeunes Gens de St-Sauveur de Québec, avec bannière et insignes.

La grande Lance suivie de l'Oriflamme.

La bannière de la Société, avec lances et haches d'armes.

Le grand drapeau blanc.

L'Union Lambillotte, avec bannière et insignes.

La fanfare de l'Union Lambillotte.

La bannière principale de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, avec lances et haches d'armes.

Les présidents honoraires de la Société.

Le président actif de la Société et le comité de Régie en exercice.

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

Deux Maréchaux à cheval.

La Société des Artisans Canadiens français de Lévis, avec bannière, drapeau, insignes et fanfare.

L'Association des barbiers, avec drapeau et insignes.

L'Association des Ferblantiers et Plombiers, avec drapeau et insignes.

L'Union de N.-D. de Québec.

DIX-SEPTIEME DIVISION

nfare "L'Harmonie" de Montmagny.

Les Forestiers Catholiques, Cour 118 Montmagny.

Forestier Catholique, Cour Frontenac No 122.

La Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi avec bannière, drapeau et insignes.

DIX-HUITIEME DIVISION

La Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

La Société St-Jean-Baptiste de Ste-Marie de la Beauce.

La Société St-Jean-Baptiste de N.-D. de la Garde avec drapeau et insignes.

DIX-NEUVIEME DIVISION

La Société des Ouvriers de bord, avec bannière, drapeau, insignes et fanfare.

Le Chapelain et les officiers de la section N.-D. de Québec.

La Section Notre-Dame de la Société St-Jean Baptiste de Québec, avec bannière, drapeau et insignes.

VINGTIÈME DIVISION

L'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste avec bannière, drapeau et insignes.

L'Union Musicale avec bannière drapeau et insignes.

La Société de bienfaisance française avec drapeau et insignes.

VINGT-UNIÈME DIVISION

L'Union Typographique avec drapeau insignes et char allégorique.

La Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foye avec bannière, drapeau et insignes.

L'Union St-Joseph de St-Colomb de Sillery avec drapeau et insignes.

VINGT-DEUXIEME DIVISION

La Société des ouvriers travaillant le bois, de St-Jean-Baptiste avec bannière, drapeau et insignes.

Cercle de la Salle avec drapeau, insignes et char allégorique.

Le Chapelain et les officiers de la section St-Jean de la société St-Jean-Baptiste.

La Section St-Jean de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, avec bannière, drapeau, insignes et un char portant un petit St-Jean-Baptiste.

VINGT-TROISIÈME DIVISION

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

Société St-Jean-Baptiste de St-Ephrem d'Upton.

VINGT-QUATRIÈME DIVISION

Les Forestiers Catholiques des Trois-Rivières, avec drapeau et insignes.

La C. M. B. A., cour 101 des Trois-Rivières, avec drapeau et insignes.

Les Artisans Canadiens-Français des Trois-Rivières, avec drapeau et insignes.

La C. R. Légion, de Trois-Rivières, avec drapeau et insignes.

L'Union Saint-Joseph No 101 de Trois-Rivières, avec drapeau et insignes.

La Société St-Jean Baptiste des Trois-Rivières.

VINGT-CINQUIÈME DIVISION

Les Artisans Canadiens-français de Montréal, avec drapeau et insignes.

La fanfare de la cité de Montréal.

L'Union Saint-Joseph de Montréal, avec bannière drapeau et insigne.

Les Forestiers Catholiques, cour Saint-Jean-Baptiste No 222, de Montréal, avec drapeau et insignes.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, avec bannière, drapeau et insignes.

Les Forestiers Catholiques de Lachine, avec drapeau et insignes.

VINGT-SIXIÈME DIVISION

L'Union Musicale de Hull.

La Société St-Antoine de Padoue d'Ottawa, avec drapeau et insignes.

L'Union St-Joseph d'Ottawa, avec drapeau et insignes.

L'Union St-Thomas d'Ottawa, avec drapeau et insignes.

Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Cercle Catholique de Secours Mutuel d'Ottawa.

Les Forestiers Catholiques, cour Notre-Dame de la Grâce No 205, de Hull.

Les Forestiers Catholiques de Valleyfield.

VINGT-SEPTIÈME DIVISION

La Garde de Napoléon Premier de Fall River, Mass.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Bidford, Maine.

L'Association de Secours Mutuels de Bidford, Maine.

La Ligue du Sacré-Cœur de Bidford, Maine.

Institut Canadien-Français de Bidford, Maine.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Salem, Mass.

L'Union Saint-Joseph de Salem, Mass.

Le Cercle Canadien de Southbridge.

VINGT-HUITIÈME DIVISION

La Société Saint-Jean-Baptiste de Lynn, Mass.

La Société Saint-Baptiste de Lowell, Mass.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Haverhill, Mass.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Indian, Orchard, Mass.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Lawrence, Mass.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Holyoke, Mass.

Le Cercle Montcalm de Holyoke, Mass.

La Ligue du Sacré-Cœur de Holyoke.

VINGT-NEUVIÈME DIVISION

La Société Saint-Jean-Baptiste de Boston, Mass.

Le Club National de Naturalisation de Taunton, Mass

Le Cercle Canadien de Trois-Rivières, Mass.

Union Canadienne-Française de Clairmont, Mass.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Adams, Mass.

Le Club Franco-Américain de Adams, Mass.

TRENTIÈME DIVISION

La Société Saint-Jean-Baptiste de Labanon, N.-H.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Nashua, N.-H.

L'Association de Bienfaisance Saint-Augustin de Manchester, N.-H.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Providence, R. I.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Centre Ville, R. I.

L'Association Canadienne-Française de Woonsocket, R. I.

L'Institut Canadien-Français de Woonsocket, R. I.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Woonsocket, R. I.

Le Club National de Woonsocket, R. I.

L'Association Jacques-Cartier d'Albany, N.-Y.

La Société Saint-Jean-Baptiste Waterbury, Conn.

La Société Saint-Jean-Baptiste de West-Rutland, Vermont.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winooski, Vermont.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Burlington, Vermont.

TRENTE-UNIÈME DIVISION

La Société Saint-Jean-Baptiste du Lac Linden, Michigan.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Calumet, Michigan.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Houghton, Michigan.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Hancock, Michigan.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Alpena, Michigan.

L'Union Saint-Joseph de Kankakee, Michigan.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Chicago, Illinois.

TRENTE-DEUXIÈME DIVISION

Les Forestiers Catholiques, cour Hennepin No 153, Minéapolis, Minnesota.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Duluth, Minnesota.

TRENTE-TROISIÈME DIVISION

Son Eminence le cardinal Taschereau en carosse.

Les Zouaves pontificaux avec leurs drapeaux et le drapeau de Carillon.

La fanfare de l'Union Musicale.

Le commissaire ordonnateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Le char allégorique de la Société.

La bannière principale de la Société.

Le Président général, le président adjoint et le chapelain général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

TRENTE-QUATRIEME DIVISION

Son Honneur le maire, les échevins et les conseillers de la ville de Québec.

Le drapeau blanc.

Le secrétaire-Archiviste, le trésorier et le comité de Régie de la Société avec drapeaux et insignes.

Les membres fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

REMARQUES

1o. Les différentes fanfares qui seront à Québec pour les fêtes voudront bien se mettre en communication avec le commissaire ordonnateur qui leur donnera tous les renseignements voulus.

2o. Messieurs les marchands et industriels sont priés comme Canadiens-français de fermer leurs établissements le 22 août pour permettre à leurs employés de prendre part à la fête.

3o. Il est strictement défendu de tirer des armes à feu sur le parcours de la procession.

4o. Le comité de régie de la Société fait spécialement appel aux citoyens de Québec et espère qu'ils rivaliseront de zèle pour pavoiser toutes les rues de la ville pour dimanche, lundi et mardi, [les 21, 22 et 23 août] et décorer les rues par les lesquelles passera la procession, le 22.

5o. S'il pleut le matin du 22, la procession aura lieu à 3 heures et la réunion générale à 2 heures 30 de l'après-midi, et si c'était impossible, ce sera le 23 à la même heure dans l'après-midi. Le point de départ sera toujours la Place St-Pierre, Saint-Sauveur. Mais que le temps soit favorable au nom la messe et le banquet auront lieu le 22.

6o. M. Sauviat est le pourvoyeur du banquet.

J. H. E. PLAMONDON.
Commissaire-ordonnateur
de la Société St-Jean-Baptiste
de Québec.

Les arrangements avec les chemins de fer

Quels arrangements ont été pris avec les diverses compagnies de navigation et de chemins de fer ?

L'Intercolonial, le Québec et Lac Saint-Jean, le Montmorency et Charlevoix ont fait une réduction de moitié et émettront des billets bons pour retourner dans les huit jours.

Sur le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc, de Montréal à Québec et retour, $2.50, et des autres places moitié prix.

La compagnie du Richelieu et Ontario émettra des billets de retour pour le prix d'un demi billet et un tiers.

Le Maine Central a condérablement réduit ses taux. Billets émis, bons pour partir le 19 août et revenir le 10 septembre, de Portland, Cumberland Mills, Farmouth Junction, Auburn, Lewiston, $6.00 ; Brunswick, $7.00 ; Bath, $7.50 ; Lisbon Falls, $7.00 ; Lisbon, $7.00 ; Richmond, $7.75 ; Gardiner, Augusta, Waterville, Fairfield, $8.00 ; Shawmut, $8.25 ; Skowhegan and Pittsfield, $8.50 ; Winthrop, $7.50 ; Farmington, $8.25 ; Belfast, Dexter, Bangor, Oldtown, $9.50 ; Dover and Foxeroft, Winn, Buckfort, $10.00 ; Ellsworth, Mattawamkeag, Kingman, $10.00 ; Danforth, $10.50 ; Vanceboro, $11.00 ; North Conway, Intervale, Glen, Bartlett, $5.50 ; Crawfords, Fabyans, $5.00 ; Twin Mountain, $4.75 ; Whitefield, Jefferson, Lancaster, $4.50 ; North Stradford, Colebrook, West Stewartstown, Beecher Falls, East Hereford, $3,75 ; Paquetteville, $3.50 ; Malvina, $3.50 ; St-Malo, $3.50 ; Sawyerville, $3.25 ; Cookshire Junction, $3.00.

Le Vermont Central, le Québec Central et le Boston & Maine ont réduit leurs taux d'à peu près la moitié.

Les intéressés pourront obtenir de plus amples informations en s'adressant au commissaire-administrateur-général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. J. H. E. Alamondon, Boîte 49, bureau de Poste, Saint-Roch, Québec.

A LOUER.—Deux magnifiques logements neufs de sept appartements chacun, rue Bédard, No 56. Beau site, en face de l'Hôpital Général. Conditions faciles.
S'adresser à
JOS. ST-PIERRE,
12 août—j.n.o. Marchand de glace.

A L'OCCASION DE LA FETE ST-JEAN-BAPTISTE notre établissement sera fermé lundi, le 22 août. Nous prions nos clients de bien vouloir en prendre note.
NAZAIRE TURCOTTE & CIE.
17 août—1f

Avis aux Entrepreneurs d'Eglises

Des soumissions cachetées et endossées **Soumission**, seront reçues jusqu'au **27 Août** courant inclusivement, par le Rév. M. C. N. Paquet, prêtre, curé de St-Apollinaire, comté de Lotbinière, pour refaire en bois l'intérieur de l'Eglise de la dite paroisse, et pour divers autres travaux.

On pourra voir les plans et devis et avoir toutes les informations en s'adressant au Rév. C. N. Paquet ou à l'architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. OUELLET,
Architecte,
113, rue St-Jean.
Québec, 12 août 1892—13, 16, 18, 20, 23 et 25.

BOUTADE

A MON AMI BENJAMIN SULTE

Je dépose la plume et je me mets en grève.
Les ans que j'appelais ont emporté mon rêve;
C'est le réveil. Je vois le monde tel qu'il est:
Egoïste d'abord, puis, ensuite, assez laid.
Il m'attriste, le monde, et, pourtant il m'amuse.
Quel grouillement étrange autour de moi ! Ma Muse
Y trouverait peut-être un fort joli sujet.
Et mon esprit frondeur, peut-être un nouveau jet.
Mais pourquoi ? L'on se tait quand personne n'écoute.
L'argent sonne plus fort que la lyre.
Il m'en coûte
De ne plus me bercer de mon rêve divin.
Les sommets bleus sont beaux, mais l'ombre du ravin
Est douce au voyageur fatigué de la route.
L'approche de l'hiver met ma verve en déroute ;
Il neige sur ma tête et je sens de l'effroi.

Devant le beau, devant le grand il reste froid
L'hôte que l'on convie au festin littéraire.
Mais je m'occupe peu d'un succès temporaire.
Et si ma vieille plume écrit avec émoi,
C'est pour les autres, *Ben*, tout autant que pour moi.

Plus l'écrivain est nul plus il fait de tapage.
Pour lui l'idée est vaine ; il ne voit que la page.
Il bat la grosse caisse avec un bras lourdaud
Et capte la faveur du pleutre et du badaud.

La foule est ignorante ; elle aime la fadaise.
Un bouffe, un arlequin la fait trépigner d'aise.
Toute étude l'ennuie, et le livre nouveau
S'en va chez le boucher envelopper le veau.
Le livre qui se vend. Quant à celui qu'on donne
Elle le prend toujours. Mais bah ! je lui pardonne :
Elle ne comprend pas notre rude métier,
Et pense que l'on trotte en dehors du sentier.

Un jour ou l'autre, Sulte, il faut plier bagage ;
Autant vaut aujourd'hui. Tu vas rire, je gage,
Et dire que demain j'écrierai tout autant.
Oui, si mes créanciers pour de l'argent comptant
Veulent prendre, demain, et mes vers et ma prose,
Afin que je m'achète une vieillesse rose.
Mais ils ne le feront pas. Ils diront pour raison
Que l'esprit sous nos cieux ne peut tenir maison.

Pour comble de malheur, le bien que j'ai pu faire
Un Tartufe, peut-être, habile à contrefaire
Et tirant de son sac un nouvel argument,
Viendra me le souffler au jour du jugement,
Et, si Dieu n'intervient, je perdrai la partie.
Il sera le grand prêtre et je serai l'hostie
Pendant l'éternité.
Le mal, n'en parlons pas...
Le mal, c'est curieux comme il a des appâts.
On s'adresse au Seigneur pour qu'Il nous en délivre
Mais on craint qu'Il entende. Il est si doux de suivre
Le flot qui nous balance et le sentier fleuri !
De baiser une bouche où l'amour a souri !
De vider une coupe où se trouve l'ivresse !
D'écouter comme un chant la voix qui nous caresse !
De voir étinceler comme un regard de feu
La pièce d'or qui rouvre une porte au ciel bleu !.....

Mais puisqu'en mes cheveux voilà que luit le givre,
Je veux être prudent.... Ferai-je encore un livre
Pour courtiser la gloire ou braver le mépris ?
Le livre est un parfum qui trouble les esprits.
Qu'il nous parle d'amour, de vertus ou de guerre,
Qu'il soit mauvais ou bon, cela n'occupe guère.
Un style un peu pimpant, un rhytme un peu moelleux,
Une intrigue corsée, un héros fabuleux,
Le mot qui fait sourire ou détache une larme,
C'est assez, le cœur bat et la raison désarme.

Si nous lisons un peu, c'est pour tuer le temps.
Et ce que nous cherchons, nous, pauvres habitants
D'une planète infime, et, partant, fort peu drôle,
C'est de nous divertir et d'oublier le rôle
Que nous devons jouer dans le grand drame humain.
Nous escomptons, joyeux, le gain du lendemain.

On voltige au hasard alors qu'ailleurs on plane.
Quittant les gerbes d'or trop pesantes, l'on glane
L'azur du bluet pâle et les maigres épis.
Le fardeau n'est pas lourd à l'épaule ; tant pis !

Le travail a pourtant quelques fervents disciples,
Et l'on sait applaudir à tes œuvres multiples.
A ce coup d'encensoir de ton vieux compagnon
Rougis si tu le veux derrière ton lorgnon ;
Je fus enfant de chœur et sais comme on encense.
On n'y met pas toujours une telle innocence,
Et souvent les parfums sont, hélas ! profanés,
Ou l'encensoir au vol casse un illustre nez.

Mais si je n'écris plus je regarde, je pense..
Est-il vrai que tout mal ou tout bien se compense ?
Je n'en crois rien. Et nul ne me montre, parfaits,
La peine de la faute ou le prix des bienfaits.
Je souffre....pas assez pour que l'orgueil se rende ;
Je jouis....pas beaucoup pour une ardeur si grande.
Il me faut autre chose, il me faut autre lieu ;
Je vois partout l'excès, non le juste milieu,
J'effleure à peine l'onde où la foule se baigne....
Je ris et j'ai des pleurs, je chante et mon cœur saigne....
La douleur est trop vraie et le bonheur, trop faux.
A commencer par moi tout est plein de défauts.

Je partirai sans bruit comme un roseau que brise
Le pied d'une alouette ou l'aile d'une brise.
Tous partiront de même, et chacun à son tour.
Départ mystérieux, étrange, sans retour !.....

Nous nous rencontrerons dans les sphères célestes.
Nos corps seront au vent, nos esprits seront lestes ;
Nous ne jugerons plus les choses de travers ;
Nous boirons la lumière et chanterons des vers.

PAMPHILE LEMAY.

TRIBUNE LIBRE

Un moyen de se prémunir contre le choléra

M. le rédacteur,

J'ai lu avec intérêt la correspondance publiée dans votre édition d'hier, signée *Mégastôme*, relativement aux moyens de se préserver contre la terrible épidémie du choléra asiatique. C'est avec grand plaisir que je puis rendre témoignage de l'efficacité de ce remède bien simple.

En 1854, la terrible maladie faisait son apparition au Canada pour la cinquième fois ; elle nous fut apportée par des immigrants venant de Liverpool qui arrivèrent dans notre port le 17 juin de cette année-là.

Le 20 juin le choléra se déclara à Québec et exerça ses ravages jusque vers la mi-septembre.

Québec étant la première ville atteinte fut la plus éprouvée. Le chiffre des mortalités pour tout le Canada fut de 4,000 ; et à Québec seul nous eûmes à déplorer la perte de 1,000 à 1100 des nôtres ; il n'y eût guère de famille qui n'eut la douleur de perdre un ou deux de ses membres. Mais grâce à la bienheureuse médaille indiquée comme préventif par votre distingué correspondant, notre famille, qui se composait alors de sept, fut exempte du terrible fléau.

Feu M. Bender, l'un des employés de la cour de police, m'avait indiqué ce moyen d'enrayer l'épidémie et je m'en suis bien trouvé.

Preuve plus concluante encore : tous les hommes de police furent munis du précieux talisman et pas un ne fut atteint.

Cette médaille était en cuivre rouge, de forme ovale, et on la portait sur le creux de l'estomac, tel qu'indiqué par votre correspondant.

Je me rappelle fort bien que lorsque je commençai à la porter, je ressentis un certain malaise, et le matin, à jeun, j'avais un goût métallique très prononcé dans la bouche.

J'ai tellement confiance en ce préservatif si simple que lors de l'épidémie cholérique en Espagne en 1887, je l'indiquai au consul espagnol à Québec, M. le comte de Premio Real, qui me répondit : "En voilà une bonne !" Je me tins coi, mais je ne restai pas moins convaincu de l'efficacité du remède que je proposais.

J'ai consulté, au sujet de l'application d'une pièce de cuivre à la naissance de l'estomac, un savant médecin, sans lui dire pourquoi, et il m'a répondu que l'oxide de cuivre était un poison et qu'appliqué à l'extérieur il ne pouvait causer la mort mais produirait certainement des vomissements, la diarrhée, etc.

Si la vaccine nous préserve du choléra et l'inoculation du virus rabique de Pasteur de la rage, pourquoi l'oxide de cuivre, qui produit tous les symptômes du choléra, ne nous préserverait-il pas de la terrible épidémie ?

Dans tous les cas, le remède vaut la peine d'être essayé ; il n'en coûte qu'un sou par personne.

Pour ma part, si le malheur veut que le choléra nous visite un jour ou l'autre, je suis bien résolu à porter la plaque de cuivre.

Je dois ajouter que le Dr Bender m'a dit qu'il fallait faire subir au cuivre une certaine opération pour en dégager l'oxide et produire l'effet désiré. Je crois pouvoir dans quelques jours vous donner la recette du procédé.

Croyez moi,
M. le rédacteur,
Votre etc.,
OCT. LEMIEUX.

PAVILLON DES PATINEURS
(Skating Rink, St-Louis)
LUNDI SOIR, 22 AOUT 1892
GRANDE FETE MUSICALE
(Concert-Promenade)
DONNÉE A L'OCCASION DU
50e Anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste
PAR LE
CORPS DE MUSIQUE DE HULL
(Sous la direction de M. H. Brénot)
AVEC LE CONCOURS DE
Mme A. J. Ribout, Soprano, (du Conservatoire de Paris).—MM. E. Gauthier, Baryton.—E. H. Lahaise, chanteur comique.—A. Valiquette, instrumentiste. P. Cameron, clarinettiste.—O. Laviolette, tromboniste,
— ET LE —
*Corps de Musique de la Batterie "B" (avec la bienveillante permission du commandant et des officiers de la Batterie), et le corps de Musique de la Cavalerie (avec la bienveillante permission du Lt.-Col.

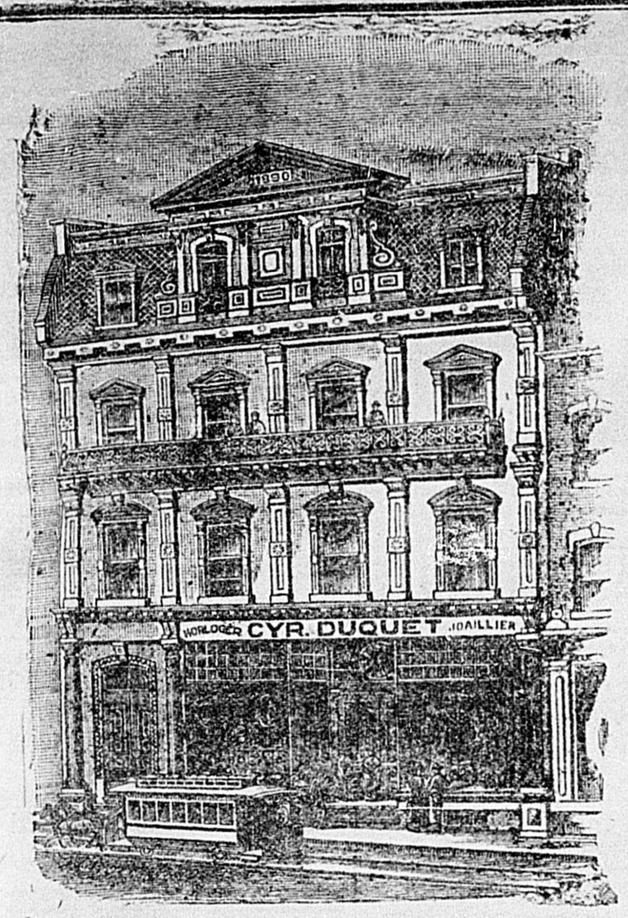

GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES NOUVEAUX

PROPRES A ETRE OFFERTS EN

CADEAUX DE NOCES

Il un des plus beaux choix de Joncs de Mariage et Bagues de Fiançailles avec Diamants, Rubis, Emeraudes, Saphirs, Perles, etc.

Horloges françaises en Onyx et en Marbre richement ornementées de bronze doré. Régulateurs de toutes sortes. Une grande variété d'articles en argent pur (sterling) et en meilleur plaqué "Meriden" et autres. Bronzes, Lampes de piano, Tables avec onyx, Lunettes d'opéra et de marine, de la fameuse fabrique Lemaire, Lunettes et pinces nez pour toutes les vues et richement montés en or et autres Yeux Artificiels, Parapluies avec poignées en or et argent, Cannes.

☞Toutes sortes de bijouteries faites à ordre à bref délai et à les prix modérés.

CYR. DUQUET

No 3, RUE ST-JEAN, HAUTE-VILLE

16 août—1m.

A MOITIE PRIX

5,000 verges de Debeige et serge de laine pour robe de 24c. la verge reduit a 12c.

AUSSI

UN LOT D'INDIENNE ANGLAISE A 6½

UN SEUL PRIX

F. SIMARD

No. 137, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC

TELEPHONE 145

F. H. ANDREWS & FILS

64, Rue St-Paul, Quebec

HUILES

POUR

CYLINDRES, ENGINS ET MACHINES

12 août—3mois

☞ RE-OUVERTURE

ON MARCHE SANS PRECEDENT

THES THES

RECOLTE DE 1892-93

Reçu directement du marche de Mincing Lane

Sous la direction d'un connaisseur professionnel

POUR LA QUALITE, BIEN PEU LES EGALE, AUCUN NE LES SURPASSE

DETAILLES AUX PRIX DU GROS

Grand entrepôt de Thé, 10 Rue St-Jean

Thé Noir, bonne qualité (demi-feuille) prix étonnant	16c.
Thé noir de choix, plein corps, force intense, breuvage exquis	20c.
Le "Thé surprise" à 30 c. par livre. Delicieuse mixture de thé indien et chinois, absolument pure et odorant	30c.
Mixture, Ceylan, Chine et Darjeeling (choix spécial)	40c.
Mixture, Indien et Ceylan, le plus fin et le plus délicieux du Dominion	50c.
Japon noir coloré, (demi-feuille et plein corps) bonne qualité	12 et 15c.
Japon de choix, doux et odorant	20c.
Oolong (Formose)	20c.
Ceylan, extra, Pekoe Oolong	50c.
Hyson extra choix de Assan	50c.

Demi-caisse Golden Tips, de la plantation Cartmore, valant $4.00 la livre.

Namuna, Assan, Darjeeling, Cachar, Sylhet, Kangra (Himalaya), Ceylan, Souchong, Pouchong, Congo, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe, et autres varietés de choix de thés noir et vert: Indien, Ceylan, Java, Japon, Chine, les meilleures qualites qui ont jamais été importées dans le Dominion.

Liste de prix et échantillons gratuits, (à comparer avec les autres.)

☞ 5% d'escompte pour argent comptant.

N'oubliez pas l'adresse:

Grand Entrepot de The, No 10, rue St-Jean

A. WATTERS & CIE

9 juillet—6m.

TELEPHONE No 149

A VENDRE AU RABAIS.— Excellent poele de cuisine Clendinneng, presque neuf, chauffant au bois et au charbon.

S'adresser:

163, rue St-Jean.

BREVET A VENDRE.—Brevet d'invention rapportant 75 p. c. de profit. Pour détails s'adresser à ce bureau.—j.n.o.

Liniment Minard est le Restaurateur des Cheveux.

UN ANCIEN MARCHAND, ayant une grande expérience dans l'epicerie, desire se placer, soit comme commis-voyageur ou attaché à l'établissement.

S'adresser à X.

A ce bureau.

DEMANDE.—On demande une jeune fille ayant de l'expérience dans la librairie.

S'adresser au

No 179, rue St-Jean.

Un remède de famille est sans contredit

LE

BAUME DIVIN A

Il s'emploie pour toutes les douleurs en general, tant qu'a l'interieur qu'a l'exterieur

Il se vend Partout, mais surtout au Dépot Général

CHEZ

J. E. P. RACICOT

NO 25 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Allez acheter vos Thés et Cafés

CHEZ

LAVOIE & LATULIPPE,

No 69, Rue de la Couronne, St-Roch.

4 mai

HOTEL DOMINION

GRANDE RIVIERE,

STE-ANNE DE BEAUPRE

Cet hôtel splendide est maintenant prêt à recevoir ceux qui désirent aller passer quelque temps à Ste-Anne de Beaupré.

Situé dans un site admirable, pourvu de toutes les améliorations modernes, bains, etc., d'un magnifique parterre, à proximité d'une place de pêche, cet hôtel offre tout le confort possible.

A peine à un mille de la station, et trottoir jusqu'à l'hôtel.

Table de première classe, servie privément à demande. Pension au mois ou à la semaine, etc., à prix réduits.

Pour autres informations s'adresser au propriétaire,

L. A. Lapointe.

N. B.—Ne confondez pas le *Dominion* pourquoi ce E() avec l'hôtel **DOMINION** de la Grande Rivière.

COLLEGE MONTMAGNY

Les classes de cette Institution ouvriront le sept septembre prochain. Les pensionnaires devront entrer la veille. Le cours se donne en anglais et en français. On porte une attention toute particulière à l'enseignement du calcul. La tenue des livres s'enseigne d'après la méthode suivie dans les meilleures institutions au Canada et aux Etats-Unis. Ceux qui le désirent peuvent étudier la sténographie, la télégraphie et la musique, en payant extra. La pension est soignée et les enfants d'une santé délicate ont des attentions toutes speciales. Pour plus amples informations s'adresser au directeur-propriétaire.

PH. LAMONTAGNE.

4 août 1892.—4 août au 1er sept.

—AU—

No 215, Rue St-Joseph

Mesdames,

Y a-t-il

Réellement

Ailleurs

Nombre

Demarchandises

& jobs

Plus

Organisés

Universellement

Lots

Immenses

Ouverts à

Tous.

LOT No 1

Tweeds pour habillements, tout laine, patrons magnifiques, du plus beau fini, valant $1.25 pour le prix du commun.

LOT No 2

Tweeds tout laine, diverses nuances, valant 60c. pour 35c.

LOT No 3

Etoffes à robe, double largeur, tout laine, des plus belles nuances, valant 65c. offertes à un prix sans précédent.

LOT No 4

Etoffes fleuries et carreautées pour robes d'enfants.

LOT No 5

Chaussettes mérino très fines, valeur 35c. offerte pour juste la moitié du prix.

LOTS Nos 6, 7, 8, 9

Bas et gants, collets et cravates, flanellettes et indiennes, lawns et mousselines carreautés.

CHEZ

MYRAND & POULIOT

215, RUE ST-JOSEPH.

NOUVELLES REDUCTIONS

Cette semaine sur les châlis, indiennes et Étoffes à Robes

De grands avantages seront offerts aussi sur nos cachemires noirs et Henriettas

Dans le département des modistes des Rubans, Plumes et Chapeaux sont réduits à moitié prix

CHEZ

H. & O. CAGNON

183, rue St-Joseph,

(VIS-A-VIS L'EGLISE ST-ROCH)

QUEBEC.

Tailleur et Modiste de Première Classe.

26 avril.—6 mois

Compagnie d'Exposition de Montréal

GRANDE

EXPOSITION PROVINCIALE

A MONTREAL

DU 15 AU 23 SEPTEMBRE 1892

Grand concours de bétail.
Magnifique étalage d'horticulture.
Belles collection de pièces historiques par la société des antiquaires et des numismates.
Amusements extraordinaires.
Ascension en ballon et descente en parachute, par le célèbre aéronaute anglais Stanley Spencer.
Concert avec fanfare militaire pour dames.
Feux d'artifice et musique magnifiques.
Illumination féerique à l'électricité.

Les Tramways Electriques conduiront directement aux Terrains

Ouvert le jour et le soir.
ENTREE: 25 centins.
Toutes les demandes de terrain devront être faites de suite.
Pour obtenir la liste des prix et des renseignements complets, s'adresser à
S. C. STEVENSON,
Gérant et secrétaire.
76, rue St Gabriel, Montréal.

16 août 1892.—Q.H.

PIANOS, ORGUES ET MUSIQUE

ARTHUR LAVIGNE

Editeur de Musique, Importateur

DE

PIANOS ET ORGUES

Des meilleures manufactures, vendus à des PRIX EXCESSIVEMENT MODIQUES et à termes de paiement très faciles.

Orgues de $50 à $550

Pianos de $200 à $600

Pianos et Orgues de seconde main à louer ou à vendre à prix réduits

☞ Pianos et Orgues réparés et accordés. Satisfaction garantie.

Musique nouvelle reçue toutes les semaines d'Europe et des Etats-Unis, au

No 55, RUE LA FABRIQUE

QUEBEC

MEILLEUR CHARBON DE FORGE NEWCASTLE

582 TONNES DU PLUS BEAU CHARBON DE FORGE

Justement en déchargement

EN GROS ET EN DETAIL

Geo. M. Webster & Co.

95, 97, 99, RUE DALHOUSIE

TELEPHONE 296

Genereux & Lachance

(Bloc HETHRINGTON.)

358, Rue ST-JEAN

OFFRONS CETTE SEMAINE

600 paires bas fil noir pour dames valant 40 cts pour 19 cts

—AUSSI—

50 dz. camisoles et caleçons en laine valant 75 cts pour 49 cts

26 avril—1 an

A VENDRE

1o Un moulin à farine, à scie et à bardeaux, leurs tournants et travaillants et autres outils servant à leur exploitation, construits sur un lots de terre de cent acres en superficie, le tout fonctionnant bien.

2o Deux lots d'excellente terre à culture, contenant chacun cent acres en superficie, dont une bonne partie est défrichée, avec maisons et deux granges dessus construites.

Le tout situé dans le canton de Normandin, Lac St-Jean, et pouvant être vendu séparément.

S'adresser à

CHARLES MORIN,

Normandin,

17 août—1m Q. H. Lac St-Jean.

NOUVELLEMENT RECUS

ACCORDÉONS,
VIOLONS,
BANJOS,
GUITARES,
MANDOLINES,
AUTOHARPES,
HARMONICAS,
FLAGEOLET,
ARCHETS ET BOITES DE VIOLON,
ETAGERES POUR MUSIQUE EN FEUILLES,
TABOURETS, ETC.,

CHEZ

ALLAIRE

93 & 95

RUE ST-JEAN

Coin de la rue St-Stanislas

HAUTE-VILLE, QUEBEC

AUX VISITEURS

POUR VOS ACHATS DE

LUSTRES ET LAMPES

VERRERIES — COUTELLERIES

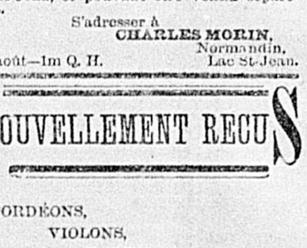

ARGENTERIES

Adressez-vous au soussigné ou l'on peut se procurer la bonne **HUILE CANADIENNE**, la

SUNSHINE

sans égale, importée spécialement pour les FABRIQUES,
COLLEGES,
COMMUNAUTES
ET MAISONS PRIVEES.

A L'ENTREPOT DES HUILES

67, rue Dalhousie

A. E. VALLERAND

19 août 1892.

A. LEOFRED

DIPLOME DE LAVAL ET DE MCGILL

Analyses, explorations, arpentages, permis, patentes, immeubles, mines et produits miniers.

23 RUE SAINT-LOUIS

(QUÉBEC)

Succursale: Bâtisse du *Pionnier*, Sherbrooke.
Fév.—E. J. Ian.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions seront reçues par le soussigné, **d'ici au 25 courant**, pour le fonds de commerce de feu **L. N. Fortin, du Cap St-Ignace.**

Ce fonds de commerce se compose de toutes les lignes tenues dans un magasin général à la campagne et est évalué de **$4,500 à $5,000.**

Conditions de paiement: Comptant ou par billets à trois et six mois, avec endosseurs satisfaisants.

Pour autres informations, s'adresser à

GEO. LARUE,

Chez MM. Thibaudeau, Frères & Cie.

Rue Dalhousie, Québec.

13 août.

NOUVEAUTES DE MI-ETE

Nouvelles Chemises Négligé en soie
" " " Oxford
" " " Cambridge
" " de marins
" " de regattes

Lingerie Hygiénique

Lingerie de toutes qualités et grandeurs

W. Vincent

RUE DE LA FABRIQUE

12 août—j.n.o.

NOUVELLES MACHINERIES

A QUEBEC

NOUS AVONS revisé complètement nos listes de machineries. Nous avons pris de nouvelles agences très importantes. Nos prix sont les plus bas du marché, mais la qualité est ce que nous avons recherché avant tout. Nous pouvons affirmer que nous avons ce qu'il y a de mieux dans les prix les plus bas possibles.

Permettez une courte énumération:

MACHINES AGRICOLES

Presse à foin continue de Laprairie (J. B. Doré & Fils).
Machines à battre, 1 et 2 chevaux.
Charrue d'acier Aurora.
Machine hache-paille Aurora.

LAITERIE

Les séparateurs centrifuges Alpha de Laval.
Les extracteurs de beurre.
Le "Berrigan Séparateur."
Lactomètre Babcok et accessoires.
Quarts ou Firkins Danois.
Tinettes canadiennes.
Boites à fromage, démontées.

ELECTRICITÉ—(Piles Taylor)

Fers à souder électriques. Lampes électriques. Piles medicales.

MACHINES, OUTILS

Les planers les plus améliorés.
Les scieries les moins coûteuses.
Moteurs de toutes espèces.
Nos roues à l'eau sont connues, et en fait d'engins, nous vendons ce qu'il y a de mieux, comme le Brown Automatic, le Vesting House, etc.

SPECIALITÉS: Un petit "Géant" de 8 p. Shafts en bon état.

500,000 BRIQUES ROUGES, première qualité.
Une excellente carderie presque neuve.

ADRESSEZ-VOUS A

J. L. O. VIDAL & FILS

97, 99, 101

RUE ST-PAUL, QUÉBEC

5 août 1892.

"LES NOCES D'OR"

JOURNAL-SOUVENIR

Magnifique journal publié à l'occasion des Noces d'Or de Son Eminence le Cardinal Taschereau et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec

24 pages, grand format in-quarto avec magnifique couvert

CE JOURNAL renferme des articles des littérateurs suivants: Benjamin Suite, Dr. N. E. Dionne, Thomas Chapais, Ph. Landry, J. Edmond Roy, Ulric Barthe J. M. LeMoine, J. B. Caouette, Louis Fréchette, Ernest Gagnon, Faucher de Saint-Maurice et plusieurs autres. Il contient en outre plusieurs gravures et portraits.

Expédié par la malle aux prix suivants:
Un exemplaire..... 12 cts
La douzaine..... $1.00

S'adresser à

RENAULT & GAUTHIER,

10 août—j.n.o. 61, rue St-Jean, Québec.

AUX TOURISTES

GLOVER, FRY & CIE

IMPORTATEURS

ETABLIS EN 1842

CHAQUE SEMAINE nous recevons de nouvelles marchandises d'Europe, ce qui nous permet d'avoir toujours en magasin quantité de Nouveautés en Tissus pour Robes, Soieries, Châles de voyage, Dentelles, Bas, Gants, Mantaux et articles de mode.

Vêtements de dessous en soie, Cachemire, Mérino et Gauze.

AUSSI:—Un assortiment toujours complet de lingerie en coton.

Specialite: ROBES ET MANTEAUX faits sous douze heures d'avis par des ouvrières artistes en matière de confection. Coupe et fini supérieurs.

GLOVER, FRY & CIE

MAGASIN DES MESSIEURS

Nous gardons en grande quantité toutes les lignes de marchandises pour messieurs et n'achetons que la haute nouveauté.

La coupe des habillements pour messieurs est faite par un tailleur de première classe possédant une longue expérience acquise dans les principaux établissements de Londres. La confection est confiée à des ouvriers habiles, donnant aux habillements le plus beau et le meilleur fini possible.

Glover, Fry & Cie.

DEMANDE

La Pépinière Commerciale de Rougemont demande de suite des agents pour vendre ses produits qui consistent en cent mille pommiers, dix mille poiriers, autant de pruniers et cerisiers, ainsi que menus fruits et arbustes, ornements aux et arbres forestiers en grand nombre tel que noyers noirs, saules pleureurs, bouleaux pleureurs, érables à feuilles pourpres, etc., etc. Beaucoup de nouvelles variétés de pommiers rouge qui rapporte la seconde année après être plantée. Le tout est garanti. Les propriétaires ont vingt-deux années d'expérience.

Adressez-vous aux propriétaires,

FREGEAU & FRERES,

A Rougemont,

Com. Rouville, P. Q.

5 août.—6m

Liniment Minard pour Rhumatisme.

Feuilleton de L'ELECTEUR

16

UN DRAME AU FOND DE LA MER

—Je le serai, M. le président. Je comprends trop le prix de la franchise pour ne pas dire la vérité sans réserve, Peut-être avouerai-je alors que la cordialité la plus parfaite ne régnait pas toujours entre notre regretté confrère et M. Norton. Etait-ce, comme le bruit s'en est trop souvent répandu, l'ambition, l'envie qui animait M. Norton contre notre malheureux ami? Je ne saurais porter un jugement. Je n'ai jamais eu personnellement à me plaindre de l'accusé: ses violences inexplicables ne m'atteignaient pas; mon poste étant inférieur au sien, j'échappais sans doute à jalousie. C'était, en résumé, un camarade supportable. J'aurais souhaité en lui plus d'égalité d'humeur, plus de respect pour les lois, plus de soumission pour ses chefs, moins de mépris pour toutes les choses que le monde révère. Mais M. Norton ayant été tout jeune lancé au milieu des camps américains, composés d'individus sans aveu, sans foi, je lui pardonnais bien volontiers des défauts qu'il avait autant puisés dans une déplorable éducation que une nature vicieuse. Cependant nous ne l'aurions pas supposé capable d'un pareil attentat. Plaise à Dieu que la justice se montre clémente et que le ciel ait pitié d'un malheureux entré dans la route du mal!

—Vous n'avez rien à ajouter? reprit le président.

—Non.

—Vous auriez pu, il me semble, insister sur l'acte principal d'accusation, sur le meurtre?

—Monsieur le président, j'ai juré de dire la vérité.

"Je n'ai rien vu.

—Vous avez au moins soupçonné l'auteur du crime. Pourquoi ne l'avoir pas dénoncé à justice?

—Les conjectures ne sont pas des certitudes, et je n'osais douter d'un de mes collègues.

—C'est très-honorable, dit le président; c'est le fait d'une belle âme! On a parle d'une cassette qui aurait été une des causes de l'assassinat; que savez-vous sur se sujet?

—Absolument rien! J'ignore ce que l'on veut dire.

—Depuis son voyage sous-marin, vous n'avez jamais vu entre les mains de Norton, soit des pièces d'or d'un ancien millésime, soit des pierres précieuses?

—Non, je ne crois pas... excepté pourtant une fois. M. Norton entra dans un comptoir et donna une pièce d'or qui parut fore extraordinaire. On ne la changea qu'avec une sorte de répugnance; le marchant n'en avait jamais vu de semblables.

—Messieurs du jury, dit l'attornez général, je vous prie de prendre bonne note de ce fait, qui me paraît être déterminant.

—En effet, reprit le lord-chief de justice, voilà un incident que je considère comme très-grave.

Un murmure significitif parcourut l'auditoire.

Stevens se retira, sans fausse honte, avec toute l'aisance et la bonne tenue d'un cavalier accompli.

Ce que nous n'essayrons pas de dépeindre, c'est l'attitude du fougueux Americain pendant ces diverses dépositions et surtout la dernière; il bondissait sur son banc, les gardes qui l'entouraient étaient obligés de lui imposer le silence. Son avocat lui disait:

—Taisez-vous, vous vous perdez! et, qui plus est, vous allez me faire perdre mon procès! C'est désobligeant!

A chaque seconde, un rugissement de lion furieux, de fauve emprisonné, sortait de sa large poitrine.

—Je voudrais les etrangler tous! s'écria-t-il. Ils m'étouffe dans du coton. Les misérables!

N'insistons pas davantage sur les autres témoins. Les trois quarts des matelots défilèrent devant la barre; il n'en jaillit pas une lueur de plus. Au vingt-troisieme marin, deux jurés dormaient du plus profond sommeil. Le président, qui se sentait aussi gagner par une certaine sommolence et qui était attendu d'ailleurs chez lady Samerset, leva la séance assez brusquement.

—Messieurs, dit-il, à demain la continuation des débats.

L'un des jurés endormis se réveilla en sursaut et demanda à son collègue de droite; "Comment ça? Est-il condamné?" Tandis que l'autre dit en s'étirant: "Ah! ma bonne amie!..." Mais respectons les dormeurs et leurs illusions.

XVI

LE JUGEMENT

En Grande-Bretagne, le jury est littéralement prisonnier; une sorte de cercle sanitaire l'entoure pendant toute la durée du procès.

Les jurés furent donc retenus captifs dans le plus somptueux café de Londres; ils y obtinrent du reste, tout le confortable désirable; chacun trouva même sur sa table ce meuble indispensable; une Bible. Il leur fut permis de se promener,—sous bonne escorte,—dans les verts jardins de Mittle-Temple; on les fit assister au services divin; naturellement on les couvrit de brochures évangiliques.

A l'heure précise, les débats recommencèrent. L'auditoire était aussi compacte que la veille. Des places furent louées jusqu'à 20 livres sterling! Mais ne nous attardons pas davantage à l'aspect de la salle.

Si l'accusation avait eu beau jeu la veille, maintenant c'était à la défense à prendre sa revanche. L'avocat de Norton, en homme qui connait son métier, parla d'abort sans s'arrêter pendant cinq heures. Malgré cela, le jury ne s'était pas rendu, c'était évident; aussi le défenseur ne vit plus qu'un seul moyen: le réduire par l'opiniâtreté. Il semblait dire aux jurés:

"Ah! sottes gens, triples fiuses, vous ne voulez pas mordre à mes arguments? vous serez bien forcés de vous rendre lorsque je vous aurai tués de fatigue!" De méchantes langues prétendent qu'il se gagne beaucoup d'affaires par ce précédé, et les plus grands avocats,.. Mais chut! Norton, au paroxysme de l'impatience, impose tout à coup silence à son défenseur.

—Fh! qu'est-il besoin de tant bavarder, s'écrie-t-il, pour dire nettement au jury que je suis un honnête homme, que je suis incapable d'avoir tué M. de Sartène! Sur l'honneur, je me déclare innocent!

—Ah! permettez! reprit l'avocat, pique au vif par le mot injurieux bavarder, échappé au fougueux Yankee. Permettez! monsieur Norton, je vous rappellerai que tous les beaux messieurs défendus par nous se déclarent invariablement de de petits saints! Le barreau connait la valeur de cette phrase: Je suis innocent!

—Eh! par tous les diables! exclama l'Américain, je me soucie pas mal de l'opinion du bareau et de la vôtre en particuier; j'ai la conscience pour moi: c'est mon dieu! Je ne suis pas meurtrier; j'aimais M. de Sartène, et n'avais aucun intérêt à attenter à ses jours.

—Ah! pour cela, fit avec aigreur l'avocat, de plus en plus froissé de la liberté de langage de Norton, vous me permettez, mon cher monsieur, de douter de votre parole. Je n'aurais pas grand'peine à faire comprendre sa j'étais avocat de la partie adver, l'intérêt assez positif que vous aviez à voir partir votre supéridur,

—Eh! monsieur, un homme de cœur suit droit son chemin et fait sa trouée quand même, sans commettre de crimes!

—Oui, reprit avec amertume l'avocat, mais le point est précisément de savoir si l'homme en question a du cœur; il ne serait peut-être pas bien difficile de prouver que vous en avez manqué plus d'une fois...

Le président agita sa sonnette Chacun se tut.

—Je ferai une simple remarque à l'honorable défenseur, dit-il lentement et avec un grand sang froid: je le prierai de se souvenir qu'il doit non accuser mais défendre le prévenu. Je l'engage à ne pas sortir de son rôle.

Un rire unanime, éclatant, partit de tous les points de la salle. Cette joyeuse leçon décida les plus moroses, les plus accablés par les cinq heures de plaidoirie. C'était enfin cette note gaie qui ne manque jamais aux plus lugubres procès.

L'incident arrêta court l'avocat. Sauf lui, personne ne le regretta. D'ailleurs il se faisait tard; sept heures venaient de sonner.

(A continuer)

UN FRANÇAIS, Agé de 30 ans, ayant de grandes aptitudes pour le commerce, expert en comptabilité, tenue des livres, etc., établi à Québec depuis plusieurs années, sollicite un emploi dans une maison de commerce. Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de l'*Electeur*.

DEMANDEE—Une bonne servante générale. Une canadienne-française sera préférée. Recommandations requises. Bon salaire.

MME GEORGE STEWART,

17 août—2f 116, rue St-Augustin.

ON A BESOIN d'un garçon pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile.

S'adresser chez

M. TARTE,

Villa St-Denis,

13 août. Chemin St-Louis.

WILFRID LAURIER A LA TRIBUNE, Magnifique edition des discours de M. Laurier depuis 1871. On trouvera encore à ce bureau quelques exemplaires reliés en cuir.

25 mai 1892.

EDITION DU SOIR
6 HEURES

SAMEDI, 20 AOUT 1892

Les conférences données à St-Sauveur par le rév. Père Gohiet sur la question ouvrière, qui ont si vivement attiré l'attention des cercles industriels et ouvriers de notre ville, s'achèvent demain, dimanche, 21 août. Suivant toujours le programme de l'Encyclique, le conférencier prêchera l'union dans le monde du travail, c'est-à-dire les associations des patrons et des ouvriers. Nous espérons que cette dernière conférence, couronnement des autres, attirera une assistance aussi nombreuse. Les mêmes garanties pour les places de bancs sont renouvelées.

Pour concilier l'heure avec les exigences du programme des grandes fêtes, les Pères ont décidé de devancer l'heure : l'exercice de dimanche soir sera à 6 h. p. m. au lieu de 7.

Il n'y a plus de doute maintenant que la récolte de cette année au Canada va être abondante.

Le comté de Drummond s'est débarrassé hier du Scott act.

L'honorable M. Chapleau est retenu dans ses appartements par la maladie à l'hôtel St-Louis.

L'*Electeur* donne aujourd'hui au lecteur 21 colonnes de matières intéressantes à lire.

Musique ce soir sur la Terrasse.

Ne pas oublier que le programme officiel des fêtes est en second page.

Nous conseillons à ceux qui doivent prendre place dans la procession de le conserver afin de les aider à se placer.

Les personnes qui se proposent de voir défiler la procession feront bien aussi de le conserver pour reconnaitre les différentes sociétés au fur et à mesure qu'elles passeront.

Messe à bord de *l'Arethuse* demain. Le public est admis.

Dernières Dépêches

L'HONORABLE M. LAURIER

Assistera à la fête de lundi

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Arthabaskaville, 20 août.—Sur réception de votre dépêche, j'ai téléphoné à l'honorable M. Laurier pour m'enquérir s'il assisterait à la fête de lundi à Québec. M. Laurier m'a répondu qu'il serait à Québec lundi et parlerait dans la soirée au banquet.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Assistera en corps à la fête de lundi

(Dépêche spéciale à l'ELECTEUR)

Montréal, 20 août.—La Société St-Jean-Baptiste de Montréal a décidé de prendre part à la célébration de la fête nationale à Québec. Le Conseil de Ville était convoqué pour lundi, mais M. l'échevin Rolland, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste, a obtenu un ajournement à mercredi, afin de permettre au greffier, M. David, qui est président de la Société, de se rendre à Québec.

La magnifique bannière de la société sera inaugurée pour l'occasion. Elle sera expédiée ce soir et déposée dans les bureaux de M. Rolland au No 28 rue Saint-Paul, Québec.

Environ 200 de nos principaux citoyens se rendront à Québec pour marcher à la suite de la bannière. Ils se réuniront à 7 heures lundi matin au magasin de M. Rolland, rue St-Paul.

Nouvelles de Montréal

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 20 août.—On a plaidé hier les objections préliminaires sur la contestation de M. Bain, député bleu de Soulanges. En délibéré.

—Le P'tit Banc s'est ajourné au 30 août, afin de faire durer le plaisir.

—L'honorable M. Lafleamme est de retour d'Europe.

—M. Van Horne doit partir incessamment pour l'Europe afin de compléter les arrangements pour un service rapide de steamers entre Québec et Liverpool.

—Sir J. C. Abbott, premier ministre, n'est pas mieux. Il est question de sa résignation.

50me ANNIVERSAIRE

RELIGION ET PATRIE

Les fêtes cardinalice et nationale

DETAILS COMPLETS SUR LES DEMONSTRATIONS

LES DÉCORATIONS

Comme l'*Electeur* ne paraîtra pas lundi, nous avons mis tous nos reporters en campagne afin de se procurer le plus de renseignements possibles des membres du clergé et des officiers de la société Saint-Jean-Baptiste sur les grandes fêtes religieuse et nationale qui commencent demain.

Nous sommes heureux d'ajouter que cette campagne n'a pas été infructueuse et que le public trouvera ci-après tout ce qui va se passer la semaine prochaine.

Nous donnons les détails du programme dans les grandes lignes seulement, attendu qu'il faudrait plus de dix colonnes pour les publier tous.

A trois heures et demi demain après-midi, les membres de la société Saint-Jean Baptiste et les délégués des diverses sociétés sœurs, ainsi que les citoyens qui voudront bien se joindre à eux, se réuniront à l'Hôtel de Ville. Là ils se formeront en procession, et, drapeaux en tête, chacun la poitrine recouverte des insignes de la société, ils se rendront au Palais cardinalice où il y aura présentation d'adresse à Son Eminence le cardinal Taschereau de la part de la société Saint-Jean Baptiste de Québec.

Ce sera le prélude des fêtes.

A 9 heures précises du soir, il y aura sonnerie générale de toutes les cloches de la ville.

Ce joyeux carillon sera l'invitation aux citoyens d'aller assister de la Terrasse et des autres points de la ville au grand déploiement de feux artifice qui aura lieu dans la soirée sur la rivière. Il durera un quart d'heure.

A 8 h. et demie, canonnade à bord d'un bateau nolisé à cet effet qui sera ancré au milieu du fleuve devant la ville et tout illuminé. Après la canonnade, lancements de pièces pyrotechniques ainsi que d'un ballon aux couleurs françaises. Un corps de musique, l'Union Musicale, sera à bord de ce bateau, et jouera par intervalles. Un autre corps de musique sur la Terrasse répondra.

Le feu d'artifice durera environ trois heures.

A minuit heures et demie lundi matin, les zouaves pontificaux de l'Union Allet se rendront au bureau de M. le chevalier Baillairgé, rue St-Louis, avec la fanfare de l'Union Musicale en tête, pour aller y chercher le drapeau de Carillon. Les zouaves seront sous le commandement du commissaire ordonnateur général de la société St-Jean-Baptiste, M. J. H. E. Plamondon.

Après avoir pris possession de la précieuse relique d'un des combats les plus héroïques de la domination française, ils redescendront à la Basse-Ville pour aller recevoir au débarcadère du bateau de Montréal les bataillons des zouaves Pontificaux de Montréal.

Réception faite, tous iront à Saint-Roch sur la place Jacque-Cartier où les attendra le président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Celui-ci les priera d'aller avec lui présenter leurs hommages à Son Honneur le maire Frémont et aux membres du Conseil-de-Ville réunis dans la salle Jacques-Cartier, et après ces formalités, on se mettra en marche pour la place Saint-Pierre, rendez-vous général pour la procession à travers la ville.

La procession commencera à défiler à 8 heures. En route, elle arrêtera au presbytère des RR. PP. Oblats à Saint-Sauveur pour leur présenter les hommages de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec sous forme d'adresse.

Le défilé de la procession se fera par les rues Saint-Valier, Saint-Joseph, Saint-Paul, Saint-Pierre, jusqu'à la rue Sous-le-Fort, Notre-Dame, Côte Lamontagne jusqu'au palais cardinalice, où le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, accompagné des membres du comité de régie, laissera les rangs pour aller inviter Son Eminence le cardinal à entrer dans la procession. La procession continuera ensuite par les rues Buade, de la Fabrique, Saint-Jean jusqu'à l'église Saint-Jean-Baptiste où sera chantée la messe la plus solennelle dont on aura jamais été témoin à Québec.

Une innovation à Québec. Le chapelain général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Mgr Gagnon, *ainsi que les chapelains des autres sociétés* sectionnelles suivront la procession à pied, pour démontrer que la religion et la patrie sont inséparables.

M. le curé de Saint-Roch suivra la procession avec ses vicaires. Il est à souhaiter que tous les membres du clergé de Québec suivent ce bel exemple.

Après la messe, le président de la société St-Jean-Baptiste, suivi des membres du comité de régie, se rendra à la sacristie pour présenter ses hommages au vénérable curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, qui s'est toujours distingué par son ardent patriotisme et a toujours fait tout en son pouvoir pour favoriser nos démonstrations nationales.

On nous dit qu'après la messe, le révérend M. le curé Plamondon recevra à son presbytère les principaux membres du clergé qui seront présents à la grand'messe.

A deux heures de l'après-midi, réunion des officiers des sociétés St-Jean-Baptiste à la salle Jacques-Cartier pour se faire photographier.

A trois heures, réunion sur la place Jacques-Cartier de tous les membres de la société St-Jean-Baptiste, des zouaves du Sacré-Cœur, des marins de Jacques-Cartier, sous le commandement de M. Guillaume, et de tous ceux qui voudront bien se joindre à eux, pour ensuite se rendre au monument Cartier-Brébeuf, où on déposera une couronne d'immortelles. Il y aura discours par l'honorable sénateur Landry, M. Blaise Letellier, M. Ed. Lortie, l'honorable Thomas Chapais, et probablement les présidents du Cercle Catholique et de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Entre chaque discours, il y aura une salve de coups de canon et musique.

Le soir à 7 h. 30, banquet national à la salle Jacques-Cartier.

Nous avons visité cette salle cet après-midi et nous avons constaté que le comité du banquet a presque complètement terminé les décorations, qui sont superbes, dignes de la grande fête que nous allons célébrer.

Nous avons surtout remarqué au dessus de la scène une large banderole de 10 pieds de haut sur 50 de large, portant à gauche la date 1842 avec au-dessous les armes de Son Eminence le cardinal, et à droite la date 1892 avec au-dessous le sceau de la société St-Jean-Baptiste de Québec. Au centre de ces deux inscriptions ressortent en grosses lettres les mots "Noces d'or." La banderole porte aussi les noms du patriote Bardy, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste, de Son Eminence le cardinal Taschereau et de M. J. B. Caouette, président actuel de la société.

Toutes les colonnes de la salle sont ornées de décorations aux trois couleurs françaises. Partout à la voute et aux galeries flottent des drapeaux du Canada, de la France, de l'Angleterre, etc.

La salle est arrangée pour contenir 500 convives, et comme nous l'avons déjà annoncé le prix d'admission au banquet n'est que $1.50.

Les dames seront admises dans la galerie, et tout acheteur d'un billet de banquet aura droit d'amener deux dames.

Nous sommes heureux d'annoncer que les cartes de ce banquet sont déjà presque toutes vendus et ceux qui aimeront entendre les remarquables discours qui seront prononcés voudront bien se hâter.

Mardi matin à 10 heures grand'messe pontificale à la Basilique, à laquelle Son Eminence le cardinal Taschereau, premier prince de l'Eglise catholique au Canada, officiera revêtu de tous les habits pontificaux.

Après la grand'messe, dîner au réfectoire du Séminaire pour les membres du clergé.

A 4 h. p. m., les jeunes enfants des différentes communautés de la ville présenteront leurs hommages à S. E. le cardinal.

Le soir concert à l'Université Laval et grande illumination.

Nous croyons savoir que M. Apoll. Gingras déclamera une poésie de circonstance au concert.

A l'illumination, il y aura feux de bengale sur la Terrasse, préparé par M. L. A. Suzor.

On nous dit que la paroisse de Beauport et la ville de Lévis lanceront aussi des feux d'artifice le 23 au soir en même temps, que l'illumination à Québec, pour simuler les feux de la Saint Jean.

LES DÉCORATIONS A LA BASILIQUE

Si les décorations à l'occasion des fêtes laissent à désirer quelque part, ce ne sera certainement pas à la Basilique.

On a terminé dans la soirée d'hier l'ornementation à l'intérieur de l'église.

Jamais, de l'avis de tout le monde, l'intérieur de l'antique temple, si majestueux par les proportions de sa structure, et si difficile à décorer à cause de la richesse de son architecture, n'a présenté un coup d'œil aussi admirable.

C'est magnifique, c'est riche, c'est somptueux, c'est artistique dans toute l'acception du terme.

Et en même temps, rien de surchargé, rien qui masque le moindre détail de l'architecture de l'édifice.

Avec un bon goût qui fait honneur à ceux qui avaient l'entreprise, les décorations ont été faites de façon à faire ressortir la beauté et le caractère imposant de l'aspect de l'église et de former un ensemble harmonieux parfait.

Tous ceux qui entrent dans l'église, même les étrangers, ne peuvent se défendre au premier coup d'œil d'un mouvement de vive admiration.

Tout est d'une grande richesse, mais en même temps tout est d'une élégance sobre.

Dans toute cette profusion d'ornementation une couleur unique a été adoptée : la pourpre romaine.

Elle se détache superbement sous l'éclatante blancheur et les or de l'édifice.

Entre les piliers de la nef, on a attaché des lambrequins en damas rouge frangé avec glands, faisant le contour des cintres et relevés de chaque côté par des patères. Au centre, les lambrequins sont surmontés d'un écusson en velours rouge avec un couronnement imprimé or et au centre le chiffre commémoratif 50.

De chaque côté au-dessus des pilastres des oriflammes en soie portant chacune une inscription en lettre d'or. Voici ces inscriptions.

Du côté gauche, en allant vers le chœur : *Minuisti eum paulo minus ab angelis gloria et honore coronasti eum,—Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce jour,—Habebitis hanc diem in monumentum et celebrabitis eam solemnem Dominum,—Celui qui exerce la justice et la miséricorde trouvera la vie, la justice et la gloire.*

Du côté droit : —*Novit justus causam pauperum,—Il a lui dans le temple de Dieu comme un soleil éclatant de lumière,—Humilem spiritu suscipiet gloria,—In ascensu altaris sancti gloriam dedit sanctitatis amictum.*

Attachée à la corniche des galeries et du sanctuaire, court une draperie festonnée avec franges et glands qui en passant s'entrelace au baldaquin de l'abside et fait tout le tour de la nef.

Au-dessus des galeries, à chaque trumeau est fixé un faisceau de petits drapeaux aux couleurs pontificales qui surmonte les armes de Sa Sainteté Léon XIII, de Son Eminence le cardinal et de l'archevêché.

A la voûte sont suspendues de grandes banderoles rouge et or surmontée d'une croix avec couronnement entre une croix en sautoir et la crosse du cardinal. A ces banderolles pendent aussi le drapeau cardinalice entre des guirlandes de verdure, et elles portent les inscriptions suivantes en lettres d'or : *Proposite tenax,—Tu latitia Israel,—Novit Justus causam pauperum,—Dilectus Deo et hominibus,—Humilem spiritu suscipiet gloria,— Gloria filiorum patres eorum,—Virtus ætatem floridam facit,—Fide et dilectione,—Humilitas victrix invicta,—Fide et virtute,—Ad finem fortiter,—Omnia suaviter.*

Dans les bas-côtés, aux corniches des pilastres, on a fixé des faisceaux de petits drapeaux tricolores et au dessus les armes de son Eminence le Cardinal et de l'archevêché.

Le banc d'œuvre et la chaire sont ornés seulement d'un riche lambrequin à dessin or avec glands.

La décoration du trône de son Eminence est d'une somptuosité royale, et aux fenêtres de l'abside on a attaché des lambrequins et des rideaux d'étoffes de prix avec les armes du cardinal suspendues au centre.

En arrière de l'église les colonnes qui soutiennent le jubé de l'orgue sont recouvertes d'une étoffe pourpre parsemée de lys or, et à la corniche du jubé pendent des draperies à dessins or avec au centre une bannière frangée sur laquelle brillent les armes de la province de Québec.

Nous félicitons cordialement M. P. Simard, de la maison Beullac, qui a eu la direction des ces décorations ; il peut être fier de son œuvre.

M. Simard avait aussi sous ses ordres des artisans intelligents, tous de Québec sauf deux, qui savaient admirablement leur métier. De sorte que tout a marché rondement, et le plan donné a été exécuté avec une précision parfaite.

On a commencé ce matin à travailler aux décorations extérieures.

Devant la façade de la Basilique, près de la grille, on construit un arc de triomphe d'un nouveau genre, à charpente légère et élégante, surmontée de huit mats auxquels seront attachés des oriflammes et des drapeaux arrangés en faisceaux. Tout le long de la grille s'élève des mats qui porteront aussi des drapeaux.

Toute la rue Buade et la rue Dauphin jusqu'au Palais cardinalice seront pavoisées et parées de verdure à profusion, et devant la porte du Palais sera placé un grand vélum surmonté des deux mots "Religion et Patrie."

LES DECORATIONS EN VILLE

Nous avons parcouru ce matin les rues de la ville par où la grande procession de lundi doit passer, et nous devons le dire à notre grand regret, nous avons été quelque peu déçu.

Nous ne nous attendions certainement pas à voir toutes les décorations terminées, mais nous nous attendions au moins à voir quelques commencements ; mais rien, pas la moindre ébauche d'arc de triomphe nul part, rien encore qui fasse soupçonner qu'il doive y en avoir.

Nous avons interrogé une foule de gens, ils nous ont répondu qu'ils n'en connaissaient rien et que comme nous ils étaient à se demander si réellement il y aurait autre chose que des pavillons sur le parcours de la procession.

Espérons cependant que la crainte seule d'une température défavorable le grand jour de la fête a retenu les gens et qu'à l'heure où nous écrivons plusieurs sont à l'œuvre.

Par contre, la décoration des vitrines des magasins est vraiment splendide, la rue Saint-Joseph surtout, la rue commerciale par excellence de notre ville, présente un ravissant coup d'œil. Tous les marchands ont rivalisé entre eux pour attirer le plus les regards des milliers d'étrangers qui vont se trouver dans nos murs la semaine prochaine.

Sans parler des vitrines des magasins de M. Z. Paquet, dont nous avons donné une courte description dans un numéro précédent, un grand nombre d'autres, sinon toutes, sont décorées avec un goût exquis et à l'intérieur des magasins sont suspendus de nombreux drapeaux sous lesquels disparaissent littéralement les marchandises.

D'abord arrêtons-nous un instant devant les vitrines de M. Bigaouette, marchand de fer, à l'encoignure de la rue Saint-Roch. On a trouvé moyen de représenter assez fidèlement les portes Saint-Jean et Kent avec des cartouches emboîtées les unes dans les autres, et pour rendre la ressemblance plus parfaite encore on a eu l'heureuse idée de répandre en quantité au-dessous du plomb à canard, qui est sensé figurer le macadam.

Chez Fortin & Bélanger, marchands de nouveautés, l'une des vitrines est toute tendue de riches draperies aux trois couleurs et sur une pyramide deux fusils en croix sont maintenus par un ruban bleu-blanc-rouge,—cela semble vouloir dire à ceux qui seraient tentés de nous opprimer que si l'on nous y force nous sommes encore prêts à épauler la carabine de nos pères.

Chez M. J. E. Martineau, quincaillier, un navire voguant à pleines voiles sur une mer houleuse sur laquelle un pont suspendu —*fac simile* du pont de Brooklynn, croyons-nous—fait de chaînettes et de fil aux trois couleurs, a été jeté, captive l'attention du passant.

Comme toujours notre concitoyen, M. J. B. Laliberté, marchand de fourrures, a bien fait les choses. Dans ses vitrines on admire les pelleteries les plus rares, d'un prix fabuleux, venant jusque du fond de la Russie, disposées avec art par un étalagiste capable. Malheureusement lorsque nous sommes passés l'installation n'était pas encore terminée et nous ne pouvons en faire la description détaillée.

Chez H. E. O. Gagnon, dans une vitrine toute tapissée d'étoffes aux couleurs nationales, on remarque trois *dames* richement vêtues, l'une de bleu, l'autre de blanc et la troisième de rouge.

Dans les vitrines du Syndicat sont installés les nouveaux uniformes, confectionnés à cet établissement, que porteront pour la première fois le jour de la fête nationale les musiciens de la fanfare de Charlesbourg. Cet uniforme est de beau drap couleur bleu marin foncé avec parements or ; la tunique est très belle avec ses brandebourgs à galons jaune et ses boutons d'or; elle ressemble quelque peu à celle de la cavalerie légère de l'armée anglaise.

Poussons une pointe dans la rue de la Couronne pour voir les vitrines des Quatre Saisons qu'on nous dit magnifiques. Malheureusement au moment où nous passons l'une d'elles est encore invisible à l'œil des profanes ; dans l'autre nous admirons un superbe arc de triomphe que l'on dirait fait de pierre blanche avec joints en ciment rouge et bleu—inutile de dire que c'est une illusion d'optique et que le tout est en étoffe—au dessous quatre gentilles petites *bonnes femmes*, élégamment vêtues en conséquence, représente les *quatre saisons*.. de l'année.

Nous en passons et des meilleures, mais l'espace nous manque pour faire la description de toutes les jolies installations que nous avons remarquées, nous ne faisons que mentionner de mémoire celles qui nous ont le plus frappé. On voudra bien être indulgent, nous l'espérons, pour les omissions involontaires du reporter.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence une vitrine artistiquement décorée qu'on nous a signalé chez MM. Bertraud & Guillot, marchands de nouveautés, rue St-Valier, Saint-Sauveur : draperies bleu-blanc-rouge habilement disposées sur lesquelles se détache l'inscription *Notre langue, nos institutions, nos lois* et un castor portant dans sa gueule une feuille d'érable.

Il ne reste plus à souhaiter—ce dont nous ne doutons pas un seul instant—que ces marchands fassent autant à l'extérieur, et cette partie du parcours de la procession ne laissera rien à désirer.

QUELQUES DETAILS INTÉRESSANTS SUR LA PROCESSION

Comme toujours lorsqu'il s'agit de démonstration patriotique ou religieuse Saint Sauveur sera largement représenté.

Il faut dire aussi que les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur n'ont épargné ni leur temps ni leur peine et qu'ils ont été puissamment aidés par les révérends Pères Oblats dont le patriotisme ne le cède qu'au zèle apostolique.

On calcule que la section de Saint-Sauveur, qui ne comprend dans le programme qu'une seule division (la seizième), ne comptera pas moins de 1,500 manifestants, en outre de trois fanfares et de plusieurs chars allégoriques, ce qui donne une idée de ce que sera le défilé.

Le régiment des Zouaves du Sacré-Cœur, fondé et dirigé par le révérend Père Pelletier, prendra place dans les rangs de la procession sous le commandement du dévoué capitaine Gohiet, instructeur. Ce régiment, encore de formation récente, ne compte pas moins de 150 petits soldats. Ils seront suivis d'un char allégorique portant des représentants des zouaves pontificaux, quelques-uns des leurs et des petits bambins, zouaves en herbe,—personnifiant les défenseurs d'autrefois du Saint-Siège, ceux d'aujourd'hui et ceux de l'avenir. C'est une heureuse inspiration ; il y a eu, il y a et il y aura toujours une milice dévouée prête à voler au secours du Saint-Père aux jours du danger.

Les jeunes gens de la congrégation n'ont pas voulu rester en arrière non plus et par leur zèle directeur ont lancé des invitations à tous les autres jeunes gens de se joindre à eux.

La congrégation des jeunes gens déploiera orgueilleusement, pour la première fois aux yeux du public, le magnifique drapeau qu'elle a si noblement conquis au bazar en faveur de l'Œuvre de la jeunesse.

Un char allégorique, artistiquement décoré, portera leur riche bannière—la plus riche peut-être que nous possédions.

La congrégation des jeunes gens de St-Sauveur, avec ceux qui la joindront, représentera dignement la jeunesse canadienne-française de notre ville.

Les zouaves du Sacré-Cœur avec leur fanfare et le conseil de la congrégation des jeunes gens se joindront à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec et aux sociétés sœurs du Canada et des Etats-Unis pour aller présenter leurs hommages à 4 heures dimanche après-midi à Son Eminence le cardinal Taschereau.

L'Union Saint-Joseph de Beauport, qui ne comprend pas moins de 1,000 membres, fait de grands préparatifs pour la fête et prendra place en corps dans la procession avec drapeaux, insignes et fanfare.

L'Union a eu l'heureuse idée de placer une belle statue de Salaberry sur un chariot composé de deux canons qui figurera dans la procession.

La Société Bienveillante Saint-Roch s'est assuré les services du magnifique corps de musique, l'Harmonie de Sherbrooke, pour la procession de la fête nationale.

La société espère que tous les membres se feront un devoir de prendre part à cette grandiose démonstration.

Les membres qui n'ont pas leur insigne pourront se le procurer le matin même de la réunion, qui aura lieu à 6½ h. aux salles Patoine.

PROGRAMME MUSICAL RELIGIEUX DES FÊTES DE LUNDI ET MARDI PROCHAIN, 22 ET 23 AOUT

L'Union Musicale aidée du Septuor Haydn et de nos meilleurs instrumentistes ainsi que les principaux membres des sociétés sœurs de Québec, exécutera

A L'ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE

lundi le 22 courant à 10 h. a. m., la célèbre messe en ré de Ambroise Thomas.

1o Sur invitation spéciale de l'organiste Hébert, MM. G. Gagnon et Navaire Levasseur improviseront sur l'orgue à l'entrée. Motifs : Airs nationaux canadiens.

2o Kyrie et Gloria (chœurs et orchestre).. Thomas
Solo : Mlle E. Robitaille

3o Graduel....Aymne religieux.....***
M. P. Laurent

4o Credo (chœurs et orchestre)....Thomas
Solo : M. A. Roy

5o Offertoire..O Salutaris (solo et chœurs) L. Prévost
Solo : Mlle Robitaille

6o Sanctus (solo, Quatuor, chœurs et orchestre)....Thomas
Solo : M. Jos. Fecteau
Quatuor : Mlle Robitaille, Mme Pageau, MM. Roy et Fecteau

7o Agnus Dei (Pastorale)..Solo et chœurs.. Thomas
Solo ; Mlle Robitaille

8o Sortie..Marche Pontificale..G. Gagnon
Orchestre et orgue

(Pour cette messe l'orgue sera tenu par l'auteur lui-même.

M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique, directeur musical ; M. Ephrem Dugal, président de l'Union Musicale et l'orgue tenu par M. G. Hébert, organiste de St-Jean-Baptiste.

A LA BASILIQUE DE QUÉBEC

Mardi le 23 août, les mêmes chœurs et orchestre—exécuteront la messe Royale harmonisée par M. Gustave Gagnon et les pièces suivantes :

Entrée—Marche Pontificale.....G. Gagnon
Orgue et orchestre

Graduel Prélude orgue.....XXX

Offertoire, O Salutaris (solo et chœur)..... Le Prévost
Solo : Melle Robitaille

Te Deum laudamus.....
Grand chœur à l'unisson

Sortie—Marche des Prêtres.....Mendelssohn
Orgue et orchestre

Directeur Musical M. E. Dugal président de l'Union musicale.

L'orgue sera tenu par M. G. Gagnon, organiste de la Basilique.

LE CONCERT MONSTRE DE LUNDI SOIR

Avec l'espoir de satisfaire la légitime curiosité de nos lecteurs, nous donnons ci-dessous le programme de la fête musicale qui aura lieu lundi soir, 22 août, au Pavillons des Patineurs, Grande Allée, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Voici ce programme :

1ÈRE PARTIE

Michel Bléger—Air. Fantaisie pour basses. [C. Blin

Les trois corps de musique (105 instrumentistes.)

Septième Air varié de DeBériot..Hartmann
Solo de baryton.....M. A. Valiquette

La Croix d'honneur—Ouverture..M. Bléger
Corps de musique de Hull

Le Trouvère—Cavatine pour soprano..... [Verdi.
Madame A. J. Ribout

Solo de Picolo..... ***
M. J. Rousseau
accompagné par la musique des Hussards.

Grande fantaisie sur "Nabucco".....Verdi
Musique de la Batterie "B"

Chanson du Torréador—Carmen.....Bizet
M. E. Gauthier

Souvenir d'Ostende—Fantaisie...P. Bouillon
Solo de trombone à coulisses
M. O. Laviolette

2IÈME PARTIE

Friskarina—Grande ouverture... J. Vézina
Les trois corps de musiques
(105 instrumentistes)

Sérénade et Polonaise—Solo de clarinette.. J. Missud.
M. P. Cameron
accompagné par le corps de musique de Hull

Polka-caprice—Solo de Xilophone—J. E. [Wallis
Monsieur J. E. Wallis,
accompagné par le corps de musique de la Batterie "B"

Chant patriotique : "Les Canadiens"..[Vézina

Poésie de J.-B. Caouette, président de la Société St-Jean-Baptiste
Chanté pour la première fois par Madame A. J. Ribout

Fantaisie originale—Solo de Basse—F. [Aerts
Monsieur J. Payette

Chansonnette com. Le commis-voyageur**
Monsieur E. H. Lahaise

La reine des vagues—Grande fantaisie [M. Bléger
Le corps de musique de Hull

Grande Mosaïque sur les Airs Canadiens [J. Vézina
Les corps de musique : "Hussards" et Batterie "B" réunis
Dieu sauve la Reine
Les trois corps de musique (105 instrumentistes

LE BANQUET

Voici la liste officielle des toasts qui seront proposés au banquet et les noms de ceux qui y répondront :

A la reine ;
Au gouverneur-général ;
Son Eminence le cardinal, proposée par le rév. M. Bélanger, curé de St-Roch ;
Au lieutenant-gouverneur ;
A la fête du jour, proposée par J. F. Peachy, réponse par J. B. Caouette, président-général ;
A la France, par Philéas Huot ;
Au parlement du Canada, proposée par R. P. Vallée ; réponse par l'honorable W. Laurier ;
A la législature de Québec, par Son Honneur le maire ; réponse par l'honorable L. P. Pelletier ;
A nos compatriotes des Etats-Unis, par A. Pouliot, avocat, réponse par E. H. Tardivel, ex-rédacteur du *Travailleur*, de Worcester, Mass. ;
Aux sociétés sœurs, par N. Olivier ; réponse par L. O. David, de Montréal ;
Aux zouaves pontificaux, par G. Amyot, ex-M. P. ; réponse par M. le chevalier de Montréal ;
A la presse par B. Letellier, réponse par T. Chapais, J. I. Tarte, etc. ;
Aux dames, par A. Jobin ; réponse par N. K. Laflamme.

Ceux qui veulent des cartes pour le banquet feront bien de s'en procurer maintenant vu que la demande est très grande et que le nombre est limité à 500.

LES AMUSEMENTS

Le programme des amusements de la semaine prochaine est très bien rempli et des plus variés.

Demain après-midi splendide promenade sur le fleuve à bord du *Trois-Rivières*. La fanfare de la cité de Montréal donnera un concert à bord.

A 8 h. 30 dimanche soir splendide feu d'artifice à bord d'un vaisseau en rade devant la ville, grand déploiement de pièces pyrotechniques et lanterne chinoises, tableau vivant par l'équipage, musique par la fanfare de l'Union Musicale, ballons, canonnade, etc.

Lundi, mardi et mercredi après-midi, courses au trotte et au galop avec barrières au Parc Déry et ascension en ballon avec descente en parachute par le célèbre aéronaute Spencer.

Ces courses promettent d'être très intéressantes. Les meilleurs chevaux du Dominion sont inscrits.

Et l'ascension en ballon, spectacle sans précédent à Québec, attirera sans aucun doute des foules énormes au Parc ces jours-là.

Excursion au Sault Montmorency et au Bout de l'Ile à 1 h. p. m., lundi, par le vapeur *Brothers*.

Le soir, à 8 heures, lundi, grand concert promenade au Patinoir, Grande-Allée, donné par la fanfare de l'Union Musicale de Hull, sous la direction de M. H. Brénot, avec le concours des musiques locales dirigées par M. J. Vézina, en tout un ensemble de plus de 100 musiciens.

A 11 h. a. m., mardi, voyage autour de l'Ile par le *Brothers*.

Mardi soir, concert dans la salle des promotions à l'université Laval et illumination de toute la ville.

On nous annonce pour jeudi le retour à la salle Jacques-Cartier de la compagnie Frost & Fanshawe, qui a fait ces semaines dernières les délices des amateurs de théâtre de notre ville avec un répertoire entièrement nouveau de pièces superbes.

Et vendredi et samedi le bouquet, les courses du Québec Turf Club dont nous publions le programme en deuxième page.

HOMMAGE A JACQUES-CARTIER

Une démonstration toute patriotique due à l'initiative de M. Guillaume, un Français établi depuis quelque temps dans notre ville, aura lieu dans l'après-midi de lundi au monument Jacques-Cartier.

La compagnie des marins français qui monteront la Grande-Hermine dans la procession, accompagnée des zouaves du Sacré-Cœur avec leur fanfare et tous ceux qui désireront se joindre à eux, iront déposer une couronne d'immortelles au pied du monument élevé sur les bords de la rivière Lairet à la mémoire de Jacques-Cartier, le découvreur du Canada, et inauguré avec tant d'éclat en 1889.

Le départ aura lieu de la place Jacques-Cartier à trois heures et demie de l'après-midi.

Au monument, plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

On ne pouvait décemment laisser passer le jour de la fête nationale sans aller offrir nos hommages à Jacques-Cartier.

Nous n'avons aucun doute que cette démonstration sera un succès.

Nous félicitons cordialement les organisateurs de leur heureuse et patriotique idée.

L'un des chars allégoriques qui seront sans doute le plus admiré dans la procession, sera sans contredit celui de M. Guillaume représentant la Grande-Hermine que montait Jacques-Cartier lors de la découverte du Canada.

Le vaisseau-souvenir sera traîné par six chevaux richement caparaçonnés.

Une escouade de jeunes marins dans le costume traditionnel escortera le char.

Ce char représentera aussi exactement qu'il a été possible de la reconstituer la scène de l'arrivée de Jacques-Cartier au pays.

LES MAGASINS DE GROS SERONT-ILS FERMÉS ?

Les marchands de nouveautés de Saint-Roch ont passé une résolution s'engageant à fermer leurs magasins lundi procham; les épiciers ont suivi leur exemple.

Plusieurs pesonnes sont venues nous demander si les magasins de gros seraient fermés ce jour-là. Nous savons que le commerce a bien des exigences, mais nous espérons que les patrons, s'ils ne peuvent fermer leurs établissements toute la journée, fermeront au moins le matin pour permettre à leurs employés canadiens-français de prendre part à la fête nationale.

UNE SUGGESTION

Plusieurs personnes des paroisses échelonnées sur le parcours du Q. M. & C. sont venues à nos bureau nous demander si on ne songe à gérer à la compagnie de mettre un train extra de Québec à Sainte-Anne les trois soirs des fêtes. Il est certain que ce train serait rempli de monde.

Nous n'avons aucun doute que la compagnie du Q. M. & C., toujours si empressée d'être agréable au public, ne satisfasse ce juste désir.

UNE CHUTE TERRIBLE

Tentative de suicide

Consacrant presque tout notre espace aux grandes fêtes de la semaine prochaine, nous sommes forcés couper court nos nouvelles.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence le pénible accident arrivé hier soir.

Un jeune homme, George Morgan, âgé de 21 ans, a tombé de la toiture du gazomètre, coin des rues Grant et des Prairies, et s'est tué instantanément. On s'est précipité à son secours, ce n'était plus qu'une masse de chair saignante.

—Hier soir, une jeune fille de St-Roch, dont nous taisons le nom à cause de la responsabilité de sa famille, a tenté de se suicider en prenant une dose de vert de Paris.

Elle est au plus mal, on désespère de ses jours.

A TRAVERS LA VILLE

Aux intéressés

L. G. Damas, tailleur, 187, rue St-Jean, désire informer MM. les membres du clergé qu'il entreprendra la confection de soutanes, dourlettes et pardessus romains, d'après les patrons les plus nouveaux et qu'il est en possession de certificats de haute autorité dans ces matières.

Avis

Ce matin une grande vente de 600 pavillons de toute les nationalités est commencée chez M. Théophile Béland, 172 rue St-Jean. Comme l'établissement sera fermé lundi, ceux qui en ont besoin pourront s'en procurer jusqu'à 11 h. ce soir.

Union St-Joseph à St-Roch de Québec

Les membres de cette société sont priés de se réunir à leur salle pour prendre part à la procession de lundi à 6½ heures a. m. Nous espérons que chaque membre se fera un devoir d'être présent en cette occasion, car notre société mérite de briller en cette circonstance par le nombre de ses membres.

LE COMITÉ DE RÉGIE.

Remerciements

L'association des bouchers de cette ville m'a chargé d'offrir ses plus sincères remerciements aux messieurs dont les noms suivent et qui ont eu la générosité de souscrire afin de permettre à cette association d'acheter des viandes qu'elle dépècera sur le passage de la procession de notre fête nationale à laquelle tous les bouchers se feront un devoir de prendre part avec un char allégorique.

MM. Pierre Déry, hôtel Québec, Benj. Trudel, hôtel Florence, Xavier Soucy, Th. Lavallée, hôtel du Chien d'Or, Le Vendôme, J. B. Letarte, P. Fiset, marchand de fruits, Cyrille Kirouac, Deblois, épicier, C. Darveau, courtier, D. Arcand, courtier, Alf. Marceux, M. Morgan, tailleur, Nap. Dussault, tailleur, Dr M. Fiset, Dr Jolicœur, Napoléon Parent, conseiller, André Brown, Simon Peters, Pierre Allaire, Ephrem Cloutier, tanneur, Jean Drolet, président de l'association des bouchers et commerçants de lard de Québec.

C. O. F. cour Frontenac No 122

Les membres de cette cour sont priés d'aller prendre leur insigne à la pharmacie Gagnon, No 30 rue St-Pierre, B.-V., de 6 h. 30 à 7 h. a. m., lundi matin.—Par ordre, D. R. Gagnon, sec.-arch.

Aux étrangers et au public québecquois

Nous avons le plaisir d'annoncer que dimanche, lundi et mardi les salles de l'Union St-Joseph à St-Roch seront ouvertes au public. Chacun est invité à venir visiter les belle salles de cette société.

—*Communiqué.*

EXCURSION AU LAC ST-JEAN

**Un convoi spécial, avec char dortoir, partira du terminus du Chemin de fer du